

N° 82 - AOUT 1970
« LE PEUPLE BRETON »
mensuel
Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS
Ordinaire : 10 F
Etranger (par avion) : 15 F
De soutien : à partir de 15 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE 1^F BRETON UDBON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

GROUPES ET FETES FOLKLORIQUES



LES POSITIONS DE L'U. D. B.

Attention! Cet article ne concerne que les groupes et fêtes folkloriques. Il n'aborde pas le problème global de la culture populaire, problème autrement plus vaste et plus complexe.

« On est bien dans le vent en contestant, mais construire est plus difficile. Or le chapitre « Perspectives » de votre échange de vues (1) n'apporte, à travers sa phraséologie rien de positif.

Quand les sonneurs ne sonneront plus, que les danseurs ne danseront plus, que les organisateurs lassés abandonneront leur tâche... il ne restera plus rien. Vous aurez ainsi peut-être œuvré dans le sens d'une option politique, mais sûrement pas pour la Bretagne. »

Ainsi s'exprimait dans le courrier de notre numéro 71, M. Kermorgant, président de la Fédération des Comités des fêtes folkloriques bretonnes au sujet de notre grand débat sur le folklore et son avenir. Le confusionnisme (2) de cette position est évident : dans le cadre du débat, ce n'était pas à l'U.D.B. de se substituer aux participants ; notre but était, en les

rassemblant, de leur offrir le lieu et l'occasion d'une confrontation d'où pouvait jaillir une prise de conscience. Que M. Kermorgant ne l'ait pas compris à la lecture (ou n'ait pas voulu le comprendre) et que cette prise de conscience lui déplaise, c'est un fait ; qu'elle ait eu une réelle importance durant l'année qui vient de s'écouler c'est un autre fait, dont nous sommes fiers.

Le temps, cependant, est venu pour l'Union Démocratique Bretonne, organisation politique responsable, de tirer moins des conclusions définitives que d'essayer d'indiquer, de son point de vue, les voies où tous ceux qui sincèrement veulent

(suite page 7)

(1) Le P.B., n° 70.

(2) Le P.B., n° 69, 70, 71, 72, 73.

LORIENT : LE PORT DE PÊCHE AUX LORIENTAIS ?

PARIS, ENCORE PARIS

Le port de pêche de Lorient présente une originalité : il n'est pas géré par la

Chambre de Commerce, contrairement aux autres ports de pêche, mais par une société — dont le siège est à Paris — la « Société du Port de Pêche de Lorient » (S.P.P.L.). Bel exemple d'exploitation des

travailleurs bretons par le capitalisme parisien.

Les directeurs parisiens ont-ils eu pour principale préoccupation le développement du port de Lorient ? On n'en jure

pas à Lorient... L'importance des réinvestissements du bénéfice à Lorient n'a pas toujours provoqué l'enthousiasme. Il suf-

(suite page 2)

■ NON AU TOURISME DE LUXE (page 3)

■ PRESQU'ILE DE RHUYS A VENDRE (page 4)

Edito

La REGIONALISATION fut à nouveau à l'ordre du jour avec l'affaire électorale de Nancy.

Le poids de l'Etat centraliste est devenu à tel point sclérosant pour de nombreuses « régions » vidées de leur potentiel économique et humain que l'on a souligné la nécessité de redistribuer les centres de décision. C'est ainsi qu'à Nancy J.-J. Servan-Schreiber a fait de la « régionalisation » son cheval de bataille. En fait, l'auteur du « Défi américain », à travers son chapitre publicitaire, s'est bien gardé de donner la moindre garantie sur la réalisation d'un pouvoir régional exécutif et législatif élu qui stimulerait et contrôlerait l'activité économique de la Lorraine, comme sur le pouvoir des travailleurs au sein des entreprises.

Mais l'affaire de Nancy, mettant à nu les difficultés économiques de la Lorraine, a rappelé à tous les carents de l'Etat français hyper-centralisé, au point de provoquer l'effacement des gaullistes. Ils ont compris que toute forme de démocratie régionale serait une brèche dangereuse dans la cuirasse de l'Etat français, instrument au service de la bourgeoisie dont ils sont les porte-parole. M. Debré commentait ainsi, devant le Conseil national de l'U.D.R., l'échec de la majorité à Nancy : « ...On ne provoque pas une élection à propos d'une question locale. C'est un jeu dangereux. Nous savons bien que sur le terrain des intérêts professionnels ou locaux, nous risquons de perdre. C'est sur le terrain de l'histoire, de l'intérêt national, que de Gaulle s'est toujours placé. Sur le terrain national, nous sommes forts... » (Le Monde, 22 juin 1970). Quant au président Pompidou, il a laissé clairement entendre qu'il enterrait tout projet de « régionalisation ». A. M. Muller, qui lui rappelait, au cours de son voyage en Alsace, que « la régionalisation — avec une autonomie de gestion servie par des moyens financiers adéquats — devient une nécessité absolue », il affirma, bien sûr, l'urgence de la décentralisation qui viendrait lutter contre l'action paralysante de Paris. Mais, comme quelques jours plus tard, lors de sa conférence de presse, il s'est bien gardé de parler « régionalisation ». Son intention est des plus nettes : il ne s'agit de réaliser la déconcentration des pouvoirs que la gestion capitaliste plus efficace. A cet égard, est significative la volonté du chef de l'Etat d'accorder davantage de pouvoir aux préfets qui, nommés par le gouvernement, renforcent encore l'emprise de l'Etat.

Au moment où, sous couvert de décentralisation, l'Etat gaulliste, refuse toute démocratie régionale (il ne peut, à plus forte raison, que nier ses minorités) LA BRETAGNE DOIT DONNER SA REPONSE.

Félicitons-nous d'abord de la décision prise par la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. de Bretagne (quatre départements) de réaliser ensemble une action d'envergure au cours du quatrième trimestre.

Cette action — tous les progressistes conscients ont à la soutenir et la préparer — doit être éclatante :

- 1°) Pour lutter contre l'emprise de l'Etat, outil efficace au service de la répression. Au moment du vote de la loi « anti-casseurs », le régime a révélé sa véritable nature : la répression menace à chaque instant les démocrates. N'a-t-on pas vu depuis quelques mois — emprisonnements divers, saisies de journaux — le retour à des procédés qui furent tristement célèbres pendant la guerre d'Algérie ?
- 2°) Pour démontrer que la Bretagne est à l'avant-garde dans la remise en question de l'Etat centraliste. « La mise en œuvre d'une politique régionale est une donnée impérative d'une économie moderne et nécessite à ce niveau la création d'institutions », déclarait, le 6 juillet, le secrétaire du Comité régional de la C.G.T. de Bretagne, récemment créé. Il est cependant dommage que ce Comité, tout comme l'Union régionale C.F.D.T. de Bretagne, en soient restés au découpage officiel des quatre départements de la région de programme qui, rejetant la Loire-Atlantique, ampute gravement l'économie de la Bretagne. Le peuple breton doit reprendre en main son destin.
- 3°) Pour lutter contre le sous-emploi dont souffre la Bretagne plus que partout ailleurs. Une comparaison avec la Lorraine : au cours de la campagne électorale de Nancy, furent souvent évoquées les difficultés d'une région de tradition industrielle devant l'évolution des techniques et de l'économie : déclin des mines de fer, reclassement des mineurs, insuffisance de l'enseignement technique, etc... Ces problèmes sont graves et doivent être résolus. A ce point de vue, il est intéressant de mettre en parallèle la Lorraine et la Bretagne. Le Monde du 30 juin (page 1 du supplément économique) donne des points de comparaison décisifs dans le domaine des offres et demandes d'emploi. Par exemple, le nombre de demandes d'emplois était, en Lorraine, fin avril 1970, un peu inférieur à 6 000, tandis que près de 11 000 emplois étaient proposés (donc près de deux fois plus !). Rappelons qu'à la même époque, à Lorient, 65 emplois étaient offerts à environ 2 000 demandeurs ! Et Lorient n'est pas l'exception en Bretagne. Cette extraordinaire disproportion, ajoutée à l'émigration bretonne, montre bien l'extrême gravité des problèmes bretons à qui veut bien regarder les choses en face et l'inefficacité de la politique gaulliste en Bretagne malgré toute la mise en scène qui l'accompagne.



LA VIE DU PARTI

SECTION DE PARIS

Du fait des départs de nombreux militants pour la Bretagne, la section de Paris a dû restreindre ses activités. Cependant, les ventes de journaux seront les réunions avec les sympathisants seront poursuivies.

SECTION DES COTES-DU-NORD

Le mois passé, c'est encore sur les ventes à la criée (deux à Guingamp et une à Plouha lors d'une fête foraine et sur des plages) et les collages, qu'ont porté les activités de propagande de la section.

Le bureau de la section a rencontré une délégation de la Fédération départementale du P.C.F. La rencontre a permis de confronter les points de vue et de cerner les possibilités d'action commune, pour la défense du réseau ferroviaire, la lutte contre la répression policière et le développement de l'action syndicale en Bretagne.

SECTION DE LORIENT

La section de Lorient a porté son effort sur les ventes du journal. Pour le numéro 80, le résultat a été plus que doublé.

Des contacts ont été pris à Lorient entre l'U.D.B. et les autres partis de gauche (P.C., P.S.U. et P.S.). La situation de l'emploi a été au centre de ces discussions qui ont montré une convergence de vues sur les problèmes sociaux en Bretagne.

SECTION DE BREST-RECOUVRANCE

Ce dernier mois, l'activité de la section a consisté à organiser le travail militant pour la période de l'été.

Le vendredi 3 juillet, la section a organisé une réunion publique au Conquet. Devant une vingtaine de personnes, le camarade J.-C. Léon, membre du bureau central et du comité directeur de l'U.D.B., a dénoncé la situation coloniale dans laquelle est maintenu notre pays. A la suite de son exposé, de nombreuses questions furent posées, et la discussion se continua fort tard après la fin de la réunion.

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Ami lecteur, toi qui sais quelle est l'extrême gravité du problème breton (à Lorient, en avril 1970, 65 offres d'emplois pour 2 000 demandes ! et Lorient n'est pas l'exception en Bretagne), aide-nous pour que **Le Peuple Breton** devienne un instrument sans cesse plus efficace au service de la Bretagne.

Ami touriste qui décoloures notre journal au hasard d'une fête folklorique ou dans un kiosque, sais-tu que la Bretagne crève, comme l'annonce l'une de nos affiches ? Sais-tu que la Bretagne accumule tous les handicaps (sous-développement, chômage, paysannerie prolétarisée par le Marché commun capitaliste, émigration forcée, alcoolisme, langue et culture assassinées) et que tu peux aider **Le Peuple Breton** qui, chaque mois, inlassablement, poursuit sa tâche de désintoxication.

CINQUIEME LISTE

L. F., 29 S - Plonévez-du-Faou, « pour la décolonisation »	5,00 F
Y. D., Auray	166,50 F
J. C., Auray	4,50 F
Anonyme, Brest, « pour une Bretagne socialiste »	20,00 F
C. A., Rennes	5,00 F
C. M., Côtes-du-Nord	5,00 F
Y. R., 78 - Versailles	15,00 F

Total de la 5^e liste

Report des listes précédentes ..

TOTAL

LORIENT : LE PORT DE PÊCHE AUX LORIENTAIS ?

(suite de la page 1)

finissait à n'importe quel Lorientais de constater les progrès beaucoup plus rapides de Concarneau au cours des dix dernières années pour rester sceptique sur l'efficacité de la S.P.P.L.

UNE DECISION GOUVERNEMENTALE SURPRENANTE

Le statut du port de pêche va bientôt changer cependant. M. Chalandon, ministre de l'Équipement, a décidé la fin du règne de la S.P.P.L., fixée à la fin de l'année 1972 ! Un ministre gaulliste qui s'attaque à une société capitaliste parisienne pour supprimer l'exploitation des travailleurs bretons ?

Ne soyons pas trop naïfs. En effet, on sait déjà, pratiquement, que la gestion du port de pêche sera confiée à la Chambre de Commerce de Lorient. Il s'agit donc d'une victoire de M. Ducassou. Constatons d'abord que pour obtenir une telle décision, M. Ducassou a des appuis sérieux au gouvernement.

D'autre part, on sait à Lorient que la lutte d'influence dure depuis un certain temps. La S.P.P.L. avait donc nécessairement un soutien au même niveau. Ainsi la « mort » de la S.P.P.L. apparaît-elle comme la conclusion d'une opposition entre deux hommes, ou deux groupes à l'intérieur même du gouvernement. La tendance « pro-Ducassou » a trouvé un bon argument : elle voulait faire une faveur au président de la Chambre de Commerce avant les prochaines luttes électorales, en particulier les municipales de l'an prochain. Lorient n'est-elle pas l'une des rares villes bretonnes assez importantes qui ne « bénéficie » pas d'une municipalité bien pensante ?...

DUCASSOU C'EST LE BONHEUR ?

Après cette belle séance de catch gouvernemental, que pense-t-on à Lorient ?

Le personnel du port de pêche ne se réjouit pas particulièrement... « On sait ce qu'on a, on ne sait pas ce qui nous attend »... On ne justifie pas les pratiques « sociales » de l'ère gaulliste, et aussi par le problème de la période de transition. En effet, jusqu'à la fin de 1972, la S.P.P.L. n'a aucun intérêt à réinvestir à Lorient, puisqu'elle n'en tirera plus aucun bénéfice au-delà. De plus, on peut imaginer qu'elle ne facilitera pas le travail de la Chambre de Commerce au moment du « passage des pouvoirs » après la bagarre de ces dernières années.

Sur un autre plan, la C.F.D.T. en particulier, émet des réserves sur le rachat du matériel du port de pêche à la société : ce matériel n'a-t-il pas été « payé déjà plusieurs fois » par le travail du personnel ?

Enfin la question principale qui se pose est la façon de gérer qui sera adoptée. Comment les travailleurs seront représentés dans l'organisme directeur ? Quelle sera leur part réelle dans les décisions prises ? Quelle sera la politique générale du futur port de pêche ?

Autant de questions qui restent posées.

POURQUOI PARTIR BATTU ?

Les réponses à ces questions dépendront certainement de la vigilance des travailleurs.

Deux atouts nous paraissent importants : la période transitoire et le fait que le siège de l'organisme directeur sera à Lorient. Pendant les deux prochaines années, les travailleurs peuvent préparer leurs positions et faire l'unité syndicale sur leurs objectifs et leurs méthodes. Enfin, la présence à Lorient de l'organisme directeur du port de pêche peut permettre aux travailleurs d'intervenir directement auprès des responsables. Alors, pourquoi partir battu ?

Joël GUEGAN.

NON AU TOURISME DE LUXE

(SUITE DU NUMERO PRECEDENT)

LES INTERETS DE LA POPULATION BRETONNE SONT SACRIFIES...

On assiste une fois de plus, à une véritable trahison des notables qui, souvent intéressés aux projets de tourisme de luxe, ne se soucient guère des véritables intérêts de la population.

A CAMARET, le maire déclare que, hors du tourisme il n'est point de salut : « Il n'est pas question de relancer la pêche, la crise est internationale. » Ainsi pas de problèmes !

A PORNIC, d'après les études publiées par des géologues compétents (1), le projet aura pour conséquence l'envasement de l'actuel port de pêche, et par voie de fait la disparition des pêcheurs. Mais pour les promoteurs le sort de ceux-ci (environ 80) est de peu d'importance au regard du « développement » que connaîtra le port du Pornic. Les grosses sociétés privées ne s'embarrassent pas du devenir d'une centaine de marins bretons et de leurs familles.

Les conséquences de la réalisation des projets de LA FORET-FOUESNANT et de L'ABER-WRACH sur les parcs à huîtres ? Aucune importance !

AU CONQUET, la réalisation du projet de plan d'eau pour la navigation de plaisance condamnerait le port de pêche (« Le Peuple Breton », n° 77).

A LA TRINITE-SUR-MER, port où le développement de l'ostréiculture est important, les directeurs de la Société Centrale pour l'Équipement Touristique de l'Ouest (SCETO) avaient donné l'assurance qu'ils « tiendraient compte de certains éléments qui constituaient la base de l'activité de la région... la pêche et l'ostréiculture, ce qui à La Trinité a une importance capitale ». Vaines promesses ! En fait, pour augmenter la surface du port de plaisance, on empiète sur les parcs à huîtres, en prétextant tout à coup qu'ils sont insalubres.

A CARNAC, le port a été conçu uniquement pour être utilisé par des dériveurs. Ce n'aurait guère coûté plus cher de l'aménager de telle manière qu'une partie soit réservée aux bateaux de pêche ; il aurait suffi d'y faire une cale d'accostage. Eh bien ! non, le port ne comprend que deux jetées de protection et à l'intérieur deux plans inclinés. Tout pour la plaisance !

Ainsi, l'intérêt de la population bretonne est délibérément sacrifié, très souvent avec la complicité active des notables locaux.

...AU PROFIT D'UNE PRÉTENDUE INDUSTRIE TOURISTIQUE

Le tourisme, dit-on aux Bretons, sera la clé de tous leurs problèmes, la panacée à tous leurs maux. Il créera des emplois et aura même une fonction industrialisante. Démagogie, mensonges : Le Télégramme annonce que le complexe de Camaret permettra la création de 250 emplois permanents, que sa construction durera cinq à six ans et donnera du travail à 500 ouvriers et techniciens de la région... Le Progrès de Cornouaille se félicite de voir la réalisation du port de plaisance de La Forêt-Fouesnant être la cause « de créations d'emplois... de gardiennage permanent et saisonnier » (sic !). Le Courrier

de Paimboeuf déclare : « Nous sommes heureux de savoir que le projet de délibération prévoit la sous-traitance possible des ouvrages aux entrepreneurs locaux, ce qui ne peut être que favorable à notre population sédentaire, les travaux devant s'étendre sur plusieurs années... » (Il est ici question du port de Pornic.)

Voilà donc ce que l'on offre aux 8 000 jeunes Bretons qui quittent leur pays chaque année : quelques emplois saisonniers ou temporaires. Ne vient-on pas d'apprendre de plus que le complexe de Pornic, commencé en octobre 69, sera terminé au printemps 71 ? Alors, où sont « les plusieurs années de travaux » et que penser dans ces conditions des 5 à 6 ans prévus pour la réalisation du port de Camaret ?

Les autorités et les notables locaux ne sont pas les derniers à se féliciter et à favoriser cette campagne d'intoxication : C'est grâce à l'autorité bienveillante du sous-préfet de Chateaulin (M. Brun, à l'époque), que le projet de Camaret a vu le jour ; le maire de cette commune va jusqu'à déclarer : « D'ores et déjà, on peut dire que Camaret 2 est une chance pour le Finistère. » Quant au docteur Guéguen, conseiller général et maire de Plouguetneau, il vise avec le projet de « Marina des Abers » à un « développement touristique exceptionnel ».

Comble de l'hypocrisie, ces notables vont même jusqu'à affirmer que la présence pendant l'été d'un fort contingent d'industriels favoriserait un « boom économique » de la région. « Regardez », nous disent-ils, « la vallée du Rhône avec Grenoble, capitale de l'expansion, ville où les cadres parisiens acceptent le plus facilement d'être décentralisés. Pourquoi ? parce que l'infrastructure touristique existe. » « Ayez de bons équipements d'accueil [touristique] et vous aurez peut-être de l'industrie », déclare le colonel Beaugé, directeur du Parc de l'Armorique. Ce qu'on oublie volontairement de dire, c'est que l'expansion de Grenoble est antérieure au développement des sports d'hiver et tient essentiellement à sa situation sur un axe de développement privilégié du capitalisme européen : l'axe Rhône-Rhin.

Force nous est de constater que la Bretagne en est bien loin, et que son développement est le dernier des soucis du capitalisme international. Le choix du Havre, au lieu de Brest, comme port pétrolier, l'implantation de gros centres de « sidérurgie sur l'eau » à Fos-sur-Mer et Dunkerque, au lieu de Saint-Nazaire, l'abandon par le trust Pechiney du site de Poullan en faveur de Dunkerque pour son usine d'aluminium, sont là pour nous le rappeler.

C'est de ces industries de base que la Bretagne a besoin ; le tourisme ne peut être qu'une activité d'appoint : il n'a jamais résolu les problèmes d'un pays sous-développé. L'exemple de l'Irlande est là pour le prouver : bas niveau de vie, émigration, mendicité courante en plein centre de grandes villes, multitude de fermes abandonnées dans la région la plus touristique, le Connémara (cf. « Le Peuple Breton », n° 76). Voilà ce qui nous attend à notre tour si nous laissons notre pays aux mains des promoteurs et sociétés privées de toutes sortes.

MAIS DÉJÀ CERTAINS NE SONT PAS DUPES

Rappelons la déclaration faite par les marins pêcheurs du Conquet, dans un conflit qui les a opposés récemment au maire, et que nous avons relaté en son temps (« Le Peuple Breton », n° 77) : « De plus cette vocation touristique est à l'éclipse, elle ne marche que 2 mois sur 12, et encore pas tous les ans. Le tourisme ne peut être qu'une « industrie » d'appoint, venant après la véritable industrie, celle que nos enfants réclament, digne d'hommes intelligents, venant aussi après la pêche, après l'agriculture. Il s'agit de s'organiser pour vivre douze mois sur douze dans le pays. » On lira par ailleurs dans le présent

numéro, l'interview réalisée auprès du maire de Trégunc, où la municipalité vient de rejeter le projet de port de plaisance proposé par la SATFI, parce qu'elle l'estime, à juste titre, destiné à une classe privilégiée pour le plus grand profit d'une société immobilière.

Dans la presqu'île de Rhuys, paysans, pêcheurs, petits commerçants s'organisent pour lutter contre les spéculations des banquiers de la SATMOR, qui veulent chasser les travailleurs, achètent à des prix dérisoires leurs terres, et les revendent en faisant d'énormes bénéfices.

Entendons-nous bien, il n'est pas question pour nous de condamner le tourisme à priori. Le problème revêt deux aspects :

— Le tourisme en lui-même, ne doit être, en aucun cas, considéré comme l'activité primordiale. Le tourisme ne peut être qu'une activité d'appoint qui viendra après que le développement économique et industriel de la Bretagne ait été assuré.

— L'orientation actuelle donnée au tourisme en Bretagne : nous condamnons sans appel le tourisme de luxe que l'on veut nous imposer, car il favorise les privilégiés de la fortune au dépend des couches laborieuses de la population. Il va sans dire que demain celles-ci n'auront même plus accès aux sites qui aujourd'hui font partie du domaine public. Pour nous, la situation est claire, on veut transformer notre pays en parc touristique, réservé aux riches capitalistes de France et d'Europe (2). Dans le même temps, les jeunes Bretons sont condamnés à s'exiler pour trouver du travail. Il n'est pas inutile de rappeler que cette orientation européenne qu'on veut

donner au tourisme en Bretagne, intervient au moment même où un degré de plus vient d'être franchi dans la déportation des travailleurs bretons (l'exode vers les concentrations industrielles de la Rhénanie est amorcée, « Le Peuple Breton », n° 79 et 80). Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on construit des ports de plaisance, cependant que les ports de pêche manquent de crédits pour réaliser les investissements nécessaires à leur bon fonctionnement, que l'ostréiculture (12 mois de travail par an) est sacrifiée au mythe de la plaisance (2 mois « d'activités » annuelles).

Ainsi, la Bretagne, que l'exode voulu par le capitalisme international vide de ses forces vives, est en train d'apprendre à se vendre. Jusqu'ici peu exploité, le tourisme, aménagé à la sauce des gros capitalistes, va désormais constituer une étape supplémentaire dans la colonisation de notre pays.

Comme les marins pêcheurs du Conquet, comme la municipalité de Trégunc, comme les paysans, les pêcheurs, et les petits commerçants de la presqu'île de Rhuys, les Bretons doivent s'organiser pour combattre cette nouvelle forme d'exploitation, et dire non à la Bretagne-colonie !

(1) « Penn-Ar-Bed », n° 58.

(2) M. Lamoureux, ingénieur général, directeur du bureau d'études de la commission interministérielle pour l'aménagement touristique du littoral, n'a-t-il pas déclaré lors d'une réunion de la SATFI, le 8 mars dernier, à Lannilis : « Je pense que viser uniquement à satisfaire la clientèle touristique locale, régionale, et même parisienne, n'est pas un objectif assez ambitieux. Il faut également intéresser la clientèle touristique qui peut venir des pays étrangers, d'Allemagne, du Bénélux... »

Une solution en vue pour les ouvriers de l'usine J. GARNIER ?



Les ouvriers de l'usine J. Garnier et leurs familles ont défilé silencieusement dans les rues de Redon le samedi 4 juillet. Les enfants, en tête du cortège, portaient des pancartes avec des slogans tels que « gosses de riches, gosses de pauvres, pourquoi tant de différences ? » et « les travailleurs de chez Garnier disent non à la déportation ». Une solution serait en vue ; des négociations en cours avec les Fonderies de Choisy sur le point d'aboutir. Souhaitons que cette solution ne soit pas un leurre, pour gagner du temps (cf. Hennebont).

FLOREAL

(Maison COUPA)

LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE

Flours naturelles - Mariages - Deuils

TRANSFLOR

PRESQU'ILE DE RHUYS A VENDRE APRES MEGA...

(SUITE DE NOTRE PRECEDENT NUMERO)

Avant de voir les conséquences directes de l'implantation de la SATMOR, il faut clairement indiquer que jusqu'ici, la population de la presqu'île diminue continuellement. De 1962 à 1968, deux cantons sur trois ont vu leur population baisser en Bretagne, et Sarzeau est parmi ceux-là :

VARIATIONS DE POPULATION

1962-1968 :

— Paris	+ 9,1 %
— France	+ 7,1 %
— Départements bretons	+ 4 %
— Mor-Bihan	+ 1,8 %
— Presqu'île de Rhuy's	- 5 %

Comme il n'y a aucune implantation industrielle dans la presqu'île, les jeunes s'en vont. Et ce n'est pas la SATMOR qui arrangera la situation, malgré tout ce que disent les notables pour rassurer les gens :

— La SATMOR a expulsé, ou est en train d'expulser ILLEGALEMENT des dizaines d'agriculteurs. Rien que sur la commune d'Arzon qui compte 877 hectares, ils veulent en exproprier 589. C'est un des fonctionnaires chargé des expulsions qui l'a dit.

Les agriculteurs ne peuvent donc pas agrandir leurs exploitations : dans le meilleur des cas, ils essaient de trouver une ferme dans l'intérieur ; au pire, ils sont obligés de cesser leur travail et de partir ou d'accepter des indemnités viagères de départ (I.V.D.) qui, comme les expropriations, sont scandaleusement sous-estimées.

— Les pêcheurs sont déjà gênés par les premiers travaux : du 19 mars au 18 avril 1970, la pêche à pied et la pêche côtière ont été interdites dans le secteur du Croisty parce que la SATMOR faisait des sondages.

caines, ils deviendront des sauvages pittoresques qu'on exhibe ? Ils ne seraient même pas sûrs d'y réussir puisque la plupart du temps les sociétés d'exploitation touristique ont un personnel saisonnier recruté d'avance.

Les jeunes ne trouveraient même pas à se loger, ce qui est paradoxal dans une région où les maisons vides dix mois par an pullulent. En effet, un afflux de résidences secondaires augmente les charges de la commune et des habitants, donc les loyers puisqu'on préfère louer aux touristes.

LA MILITARISATION DANS LA PRESQU'ILE

Pour toutes les catégories de la population, l'implantation de la SATMOR transformerait la presqu'île en désert neuf mois par an. Elle servirait alors de champ de manœuvre aux militaires. Déjà tous les ans, régulièrement, les militaires s'exercent à débarquer sur les plages : ainsi cette année ont eu lieu les manœuvres « Hermine 70 », « Iris-Orange », et « Goëland », cette dernière au mois de mai, avec les porte-avions « Arromanche » et « Clemen-ceau ».

Le risque est grand de voir la presqu'île de Rhuy's servir pendant neuf mois de l'année de champ de manœuvres à l'armée et pendant les trois mois restants au tourisme de luxe. Ces deux activités, ici comme dans le reste de la Bretagne, font de notre pays une véritable colonie.

ET LA PROTECTION DE LA NATURE ?

Alors que le gouvernement de M. Chaban-Delmas est en train de proposer des mesures pour protéger la nature et son environnement, nous demandons, nous : QUE FAIT-ON POUR PROTEGER ET RESPECTER LES RICHESSES DE LA NATURE EN BRETAGNE, DANS LA PRESQU'ILE ? Le littoral breton, la campagne bretonne, sont des paysages originaux qui appartiennent au peuple breton. Nous devons être conscients et disposés à les défendre.

— Dans la presqu'île, que fait-on pour protéger le littoral qui est gâché par les villas luxueuses et les constructions de mauvais goût ? Protégera-t-on les dunes et les oiseaux ? Laissera-t-on détruire les champs ? Laissera-t-on construire près du château de Suscinio, près du tumulus de Tumiac, près de la chapelle du Croesty, près du monument funéraire du Petit-Mont ? Nos enfants ne nous reprocheront-ils pas d'AVOIR LAISSE VENDRE LA PRESQU'ILE, d'avoir laissé les banquiers et les spéculateurs saccager notre pays où nous avons le droit de travailler et de vivre.

— Il faut savoir que la SATMOR ne menace pas seulement la presqu'île, mais aussi Guidel, Erdeven, Arzal, Ploërmel... Là aussi des projets destructifs et des spéculations crapuleuses sont en cours.

QUE FAIRE ?

— Il ne s'agit pas de condamner le tourisme. Les touristes seront toujours les bienvenus en Bretagne. Mais nous condamnons le tourisme de luxe, fabriqué par les grosses sociétés capitalistes pour les plus favorisés. Le tourisme ne doit pas être en Bretagne une nouvelle exploitation de type colonial, il ne peut être l'activité numéro 1, la solution-miracle, ce que l'on nous impose parce qu'il n'y aura plus rien : la tâche primordiale doit être en Bretagne la lutte contre l'émigration et l'exploitation des travailleurs.

— On doit savoir que les expropriations sont illégales. En effet, l'article 545 du code civil précise qu'aucune expropriation ne peut légalement avoir lieu que s'il a été pris à son sujet un décret d'utilité publique. Il faut informer les gens que tant qu'un décret de ce genre n'a pas été pris, les expropriations ne sont pas à accepter obligatoirement.

— Dans la presqu'île IL FAUT S'ORGANISER. Un Comité de défense avait déjà été créé, mais il était aussi composé de gros propriétaires, qui se souciaient peu du sort des gens de la presqu'île, et ne visaient qu'à vendre leurs terres le plus cher possible.

La solution est de réunir tous les travailleurs pour exiger le respect de leurs droits et un véritable développement de la presqu'île.

Seules des actions de masse soutenues par la population feront reculer les financiers de la SATMOR. L'union des travailleurs de la presqu'île serait un exemple dans la lutte contre ceux qui nous colonisent.

Section de Vannes.

APRES MEGA... ... FRANCE-ELEVAGE ?

AGGRAVATION DE LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LORIENT

Septembre 1969, la presse-opium fait grand battage autour de la création de l'atelier de « France-Elevage » sur la zone « industrielle » de Kerpont-Lanester : cela devait permettre le reclassement des ouvriers des Forges d'Hennebont (1).

Juillet 1970 : L'atelier emploie 115 personnes (moyenne d'âge 40 ans) ; tout le personnel est mis en congé pour quatre semaines alors que tous n'ont pas droit à cette durée. Pour ceux-là, c'est vacances + chômage partiel !

Que se passe-t-il ? La sonnette d'alarme est tirée. On apprend que la Société connaît de grosses difficultés financières : le carnet de commandes est presque vide ; les fournisseurs ne livrent que paiement comptant. Sans subventions d'ici la fin des vacances, la fermeture serait inévitable. Alors après MEGA à Hennebont, après la SEROM de Morlaix, « France-Elevage » ? Et les ouvriers qui ont déjà vécu la fermeture des Forges, l'attente angoissée du reclassement, vont-ils rejoindre les rangs des chômeurs sans espoir ?

Luttons contre le capitalisme, contre ses soutiens De Vitton, Ducassou et autres pour assurer le plein emploi dans une Bretagne socialiste.

P. LE GOFF.

(1) « France-Elevage », siège social à Montrouge, société au capital de 800 millions pour fabrication d'unités de fourrage déshydraté pour l'alimentation du bétail. 90 % du personnel actuel provient des Forges d'Hennebont.

SI LES PROJETS SE REALISENT...

Si les projets d'aménagement se réalisent, la situation sera bien plus grave et tous les travailleurs de la presqu'île risqueront d'être irrémédiablement contraints au chômage et à l'exil.

— les petits commerçants seront ruinés par le matraquage des grands centres commerciaux.

— les ports de pêche de la presqu'île (Saint-Jacques, Port-Navalo, etc...), déjà sous-équipés, seront sacrifiés au profit des ports de plaisance.

Ne parle-t-on pas déjà de combler en partie le port de Port-Navalo pour y aménager un parking ?

— Que feront les patrons-pêcheurs et leurs équipages ? Seront-ils réduits à se battre entre eux pour avoir le droit de briquer les yachts parisiens ?

— Et les jeunes ? devront-ils aller mendier quelques places de femmes de ménage, de laveurs de vaisselles ou de garçons de café dans les casinos ou les palaces ? Est-ce qu'on leur mettra un chapeau à guides ou une coiffe, comme à Belle-Ile ou à Sainte-Anne-d'Auray, pour amuser le touriste ? Est-ce que, comme les Peaux-Rouges dans les réserves améri-

BREST : BRAVO ! CAMARADES DE TRANSOCÉAN

La célèbre usine de confection brestoise située à Kergonan, tient encore la vedette sur le plan social en ce mois de juillet.

Après avoir fait connaître *Transocéan* au grand public, M. Dabaghian, P.D.G. de ladite usine, lance un nouveau nom de baptême de son entreprise : *Olivier de Verlon* (marque de fabrication de ses pulls, robes, etc... (cf. *Le Télégramme* du 30 juin 1970 : *Olivier de Verlon* embauche jeunes filles, minimum 16 ans, formation assurée).

..

Mais tout ceci n'aurait pas retenu notre attention, si les élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise, n'avaient eu lieu le 6 juillet. La veille de ces élections, on pouvait pronostiquer une victoire totale de la C.F.T. (Confédération Française du Travail), car seule la liste des candidats, de ce syndicat-bidon, était affichée au tableau syndical. Et pour cause, l'un des trois candidats C.G.T. était déjà licencié, mais l'Inspection du Travail annulait le licenciement sur l'intervention de l'U.L.-C.G.T., et les élections eurent lieu le plus démocratiquement possible, sous l'œil vigilant de nos camarades Cégétistes.

Au dépouillement du scrutin quelle ne fut pas la stupéfaction de la direction devant l'éclatant succès remporté par la Confédération Générale du Travail : délégués du personnel, 67,5 % des voix ; délégués au comité d'entreprise, 71,5 %.

Aussi, M. Dabaghian, a-t-il pris les mesures qui s'imposent :
— paye délivrée avec retard ;

— suppression des primes à tout le personnel ;

— création de nouvelles primes de production avec contrat à l'appui (conditions : 350 francs de prime mensuelle pour 400 pulls par jour, ce qui oblige l'ouvrière à se passer de déjeuner, d'aller aux toilettes, de ne pas profiter de sa pose de 15 minutes durant ses 9 heures de travail) ;

— licenciement du courageux camarade C.G.T. restant en vigueur, un procès devant avoir lieu aux Prud'hommes.

..

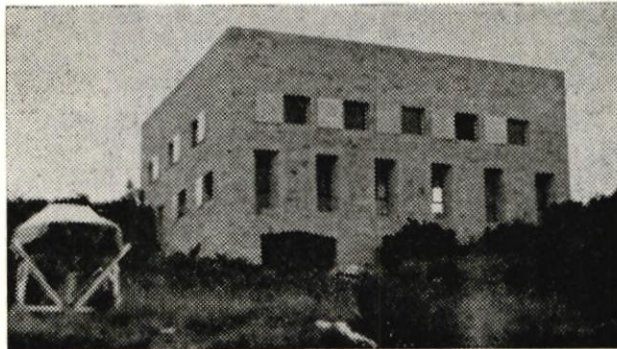
La direction de *Transocéan* (*Olivier de Verlon*), n'en restera pas là. Sûrement elle pensera à changer son personnel peu collaborateur. Ce ne sera pas la première fois (de 1962 à 1968, 2 000 passages ont eu lieu à *Transocéan* qui emploie aujourd'hui, environ 350 personnes !

Il suffit pour cela de savoir que M. Dabaghian fait visiter son usine régulièrement par des religieuses enseignant dans des cours ménagers, pour se ménager ainsi « une main-d'œuvre abondante, plus facile à sélectionner, pour une formation plus rapide. » (*Armen Daghian, Les Echos*, décembre 1969).

Tous les travailleurs de Bretagne se doivent d'épauler les camarades de *Transocéan*, dans leur lutte exemplaire face à l'exploitation exercée par des capitalistes sans scrupules dans une usine-pirate-coloniale (voir le P. B., n° 76).

René L'HOSTIS,
Section Brest-Recouvrance.

(Cliché « Le Peuple Breton »).



La villa de pierres de taille style « Fort Vauban » que s'est construite M. Madeleine, l'architecte du futur port du Croisty.

ILE LONGUE : LE CANCER GAGNE DU TERRAIN

La Lorraine n'a pas toujours été à la mode, et M. Messmer n'en est que depuis peu député. En 1965, ministre des Armées, la Bretagne l'intéressait bien plus que les contrées de l'Est : pendant que Mme Messmer donnait dans la binouiserie du côté du Vanne-tais, son mari poursuivait le quadrillage systématique des implantations militaires en Bretagne. Avec toujours le souci d'atténuer par des déclarations lénifiantes leur caractère inéluctablement stérilisant ou dévastateur pour l'économie et le développement industriel de notre pays.

A Noël 1965, il écrivait ainsi que la zone de protection de la base des sous-marins atomiques de l'île Longue ne devait pas excéder quelques dizaines de mètres. Ce qui fit rire quelques-uns, qu'on qualifia de mauvais esprits, et qui rassura ceux qui ont par idéologie ou pour programme d'être rassurés dès qu'un ministre ouvre la bouche. Ils ne l'ouvrirent guère lorsque les dizaines de mètres devinrent trois centaines, et d'interdiction absolue.

Aujourd'hui une caserne s'est installée et les gendarmes maritimes ont commencé à faire déguerpir les pêcheurs à pieds de Zorn, à évacuer le mouillage de Rostellec. En vertu de quel arrêté, ces brimades ? Personne ne semble rien en savoir. Plusieurs des pêcheurs à pieds de Zorn sont des professionnels, et à Rostellec, bien au delà des trois cents mètres, existe un petit chantier naval : qui a donné l'ordre de priver ainsi de leur métier,

parfois après les avoir expropriés, plusieurs familles de petites gens ?

Les nouveaux maîtres ont des méthodes cavalières : ils n'ont même pas jugé utile de prévenir la mairie. La grandeur ne s'attarde pas plus à ces petites histoires de Bretons qu'à celles des autochtones de Mururoa... « Il y a eu des malentendus », a déclaré l'amiral Rousselot. « Il y aura des dérogations pour faciliter le travail ? Mais, a-t-il ajouté, la population doit comprendre qu'il faut des restrictions à certains usages, étant donné le caractère particulier de l'île Longue. »

On voit que l'argumentation, elle, n'est pas particulière, et qu'elle s'étend à la généralité de la Bretagne : les Bretons doivent comprendre que leur pays est transformé en réserve militaire et que cela leur restreint toute possibilité de développement industriel. Cependant certaines dérogations sont accordées, en particulier pour les usines-pirates, ou les industries moribondes qui espèrent reprendre souffle en exploitant ce qui reste de travailleurs bretons.

Serez-vous étonnés d'apprendre que **Le Télégramme** tire de cette affaire et du « compromis » qui en résulte une conclusion peu en accord avec la nôtre et, ma foi, bien patriotique ? « Dans notre pays, il suffit de prendre contact, quand il y a des difficultés, avec les autorités responsables, pour qu'une solution conforme au bon sens puisse intervenir. »

Et comment donc !...

J. G.

LIBRAIRIE CELTIQUE

Envoi de catalogue sur demande
Livres anciens et modernes
Régionalisme
Achat de lots et bibliothèques

108 bis, rue de Rennes
PARIS (6^e)

LIBRAIRIE

"Brentano's"

Tous les livres français et étrangers

7, quai Chateaubriand - RENNES
Tél. 40.70.32

Un exemple de la situation coloniale de la Bretagne

Il n'y a, en Bretagne, que 450 entreprises exportatrices. La population bretonne représente 7 % de la population de l'Hexagone, mais ses exportations ne représentent pas 2 % du volume français. Elle importe deux fois plus qu'elle n'exporte. Un département de l'Ouest, non breton, le Maine-et-Loire, compte à lui seul presque autant d'industries exportatrices que la Bretagne.

Alors que les exportations sont constituées à 70 % par des produits agricoles, sous-payés, les importations consistent en denrées alimentaires élaborées, en matières premières, en biens de consommation payés très chers.

Pour la valeur des exportations, la région de programme Bretagne vient au 20^e rang des régions de l'Hexagone, devant seulement le Limousin, dont certains départements sont déjà des déserts.

Par contre, pour les exportations de pommes de terre et de légumes frais, la Bretagne tient le premier rang avec près de 60 % des exportations de l'Hexagone. Grâce à ces exportations, d'autres pays et les régions riches du Bassin Parisien et du Nord participent à la fabrication de produits surgelés et de pommes de terre « chips », qui reviennent sous cette forme et à prix élevé sur le marché breton.

Ainsi, comme pour toute colonie, l'Etat capitaliste français antonne la Bretagne dans le rôle de fournisseur de matières premières agricole et humaine en lui interdisant tout développement industriel et toute ouverture extérieure. Il l'utilise comme marché pour ses produits industriels et élimine toute concurrence bretonne par sa politique « sélective » de restriction des crédits aux entreprises non exportatrices.

tissages de locmaria



linges de table
confection
ameublement

MM. LE BERRE
4, RUE HAUTE - 29 S QUIMPER

TEL. (98) 95.07.04

IFFIG



— qui est toujours bien informé — a eu récemment connaissance d'un exemple particulièrement frappant de la situation de l'emploi en Bretagne :

— a ainsi appris que dans un département qui doit beaucoup pour l'équipement hospitalier à l'actuel ministre de l'Intérieur l'ouverture d'un nouvel hôpital psychiatrique amenait la création d'environ 300 emplois ;

— n'a pas eu le temps de se réjouir quand il a su que deux mois avant l'ouverture il y avait déjà plus de 1 500 demandes d'emploi, que pour un poste d'électricien il y avait 40 demandes !

— s'est juré de ne plus croire à la propagande gouvernementale sur la politique d'industrialisation, sur la disparition du chômage.

— n'a jamais douté des qualités intellectuelles et de la largeur d'esprit de M. Richet, maire gaulliste de Saint-Quay, ancien député ;

— a été surpris d'apprendre le refus opposé par ce dernier au prêt ou à la location d'une salle municipale du « Centre des Loisirs » pour une conférence-débat que devait animer Morvan Lebesque ;

— n'est pas resté indifférent aux motifs avancés : les estivants viennent ici pour s'amuser... non pour penser et de toute manière les C.R.S., responsables du Centre pendant l'été, suffisaient pour l'animation... ;

— a longuement réfléchi et a vu derrière la silhouette de M. Richet quelque chose qui ressemblait à un colonel grec.

— était caché derrière une tenture lorsque M. Pompidou a reçu des représentants syndicaux dans les salons de l'Elysée le 30 juin dernier, et a ainsi pu entendre le président de la République conseiller à une déléguée des infirmières de faire appel aux jeunes Bretonnes pour pallier la pénurie de candidates à cette carrière : « C'EST EN BRETAGNE, a-t-il déclaré, QUE VOUS AVEZ DES CHANCES DE TROUVER DES JEUNES FILLES PRETES A SE DEVOUER POUR CETTE NOBLE TACHE » ;

— s'est d'abord senti tout fier de l'hommage ainsi rendu à sa petite patrie ;

— a ensuite observé que M. Pompidou semblait sous-entendre qu'on ne trouvait pas hors de Bretagne de jeunes filles prêtes à se dévouer pour une aussi noble tâche ;

— se perd en conjectures sur les causes et la signification d'une telle différence.

— salue la courageuse intervention au Parlement du député inconditionnel de Landivisiau Antoine Caill, demandant que les magistrats soient désormais choisis parmi les « secrétaires-greffiers en chef, âgés de plus de 50 ans ».

Voilà enfin une initiative capable de freiner l'exode des jeunes Bretons sans travail !

— refuse de faire tout rapprochement entre cette intervention et le fait que M. Caill, âgé lui-même de plus de 50 ans, est de son état secrétaire-greffier en chef.

— commence à se poser des questions : après Beziau sous-préfet de Brest nommé à la Martinique, c'est au tour de Terrade, actuel sous-préfet, d'être nommé préfet à Fort-de-France ;

— se demande si la préparation à la répression des chômeurs antillais passe par un stage obligatoire en Bretagne ;

— se souvient aussi qu'un ancien préfet du Finistère, Chapel, fut « chargé de mission » en Algérie et que le préfet actuel s'y trouvait en 1957 ;

— refuse cependant d'y voir plus qu'une coïncidence : n'y a-t-il pas unité et uniformité de l'hexagone, de Mururoa à Pointe-à-Pitre ?



Cliché • Le Peuple Breton •

LE DOUBLE VISAGE

DE « LEUR » BRETAGNE :

BASE MILITAIRE

ET

TOURISME DE LUXE

POBL VREIZ

« POBL VREIZ », édition bretonne du « Peuple Breton », est le journal de l'U.D.B. Il exprime en breton le combat pour le socialisme. Il comprend pour le moment l'édition et la chronique du « Problème breton de Brest à Nantes ».

ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle du « Peuple Breton ».

FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURNER (découpé ou recopié)
A « POBL VREIZ », BOITE POSTALE 713 — 35 - RENNES

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE : 5 F *
DE SOUTIEN : A partir de 15 F *
CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal * Mandat-lettre *
Chèque bancaire *

* (Rayer la mention inutile)

Les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant :
POBL VREIZ B. P. 713 35 - RENNES - C.C.P. Rennes 2746-79

Kenavo, Morvan



Morvan Lebesque est mort le 4 juillet au matin à Rio-de-Janeiro, où il était parti en reportage pour *Le Canard Enchaîné* (1).

La Bretagne perd l'un de ses plus sincères défenseurs, l'U.D.B. l'un de ses meilleurs alliés et certains d'entre nous, un ami.

Morvan Lebesque connaissait le combat breton : il l'avait vécu dans ses débuts, puis il avait pris ses distances avec ceux qui, comme Mordrel, dévoyèrent la cause bretonne dans l'alliance avec les nazis... Ce même Mordrel qui conseillait de voter oui au référendum-bidon de de Gaulle et qui osa traiter naguère Morvan de « journaliste alimentaire » ! Or Morvan appela, lui, à voter non et ceci, dans les colonnes du *Peuple Breton*.

On n'ignore pas, en effet, que Morvan Lebesque collabora à notre journal pendant plusieurs mois. A-t-on assez mesuré à l'époque l'hommage que le grand journaliste rendait ainsi à notre modeste *Peuple Breton* ? Ce n'était certes pas les publications où écrire qui auraient manqué à cet homme. Mais il préféra l'engagement de notre Parti et la fidélité à une certaine idée de la Bretagne.

Nos routes divergèrent quelque peu lors de l'élection présidentielle et, d'un accord commun, les papiers de Morvan Lebesque ne parurent plus dans *Le Peuple Breton*. Mais, lui et nous, venions d'en décider autrement : sa collaboration nous était à nouveau acquise. La mort nous prive du meilleur de nos collaborateurs.

Elle nous prive aussi de ce lutteur passionné qui se préparait à réaliser une émission télévisée sur le problème culturel breton : « la Bretagne sans binious ». Par lui et grâce à lui, l'U.D.B. aurait enfin franchi le mur du silence derrière lequel s'abritaient ceux qui assassinent la culture

de notre peuple. Morvan travaillait à fond (trop sans doute) à ce projet comme aux autres. Il m'écrivait à propos de la présence des militants U.D.B. dans le débat : « vous serez le poids nécessaire, le sérieux du fait breton, la nouveauté. »

C'est dire si cet homme libre qui se méfiait toujours un peu des « partis » tenait le nôtre en estime. C'est dire aussi que nous ne pouvons nous empêcher de penser que la mort a pris l'un des nôtres.

Elle a pris aussi l'auteur de *Comment peut-on être Breton ?*, ce livre du cœur et de l'intelligence, qui malgré le mauvais vouloir des maîtres de l'édition et de la presse française avait dépassé les 30 000 exemplaires ! Mais à quel prix ! Au prix des voyages de Lebesque, des ventes-signatures de Lebesque, des conférences de Lebesque. Comme toujours Morvan ne faisait pas les choses à moitié. Ce livre à peine écrit, il discutait avec nous des imperfections que nous y avions relevé et il repartait : « Il faudra maintenant écrire un second bouquin ! » Il faudra écrire ce livre, et le dédier à Morvan Lebesque.

Morvan Lebesque voulait « continuer le combat ». Nous le ferons, et grâce à lui, beaucoup mieux.

Kenavo, Morvan.

R. LEPROHON.

(1) Notre Parti était représenté aux obsèques de Morvan Lebesque par le camarade R. Leprohon.

Nous reproduisons ici l'un des articles que Morvan Lebesque écrivit dans nos colonnes. Il est extrait du n° 52.

libres propos

de MORVAN LEBESQUE

Ethnisme ? oui, racisme ? non

« Se proclamer Breton à notre époque, mais c'est du racisme ! »
Je regarde mon interlocuteur : — Et vous ? — Moi ? dit-il indigné. Je suis pour l'égalité entre tous les hommes ! Tenez, j'ai vécu dix ans en Afrique : eh bien, je ne faisais aucune différence avec les Noirs ! Je voulais qu'ils deviennent des Français comme moi !

Naïveté sublime. Il est clair qu'il y a deux sortes de racisme : celui qui décrète l'autre inférieur et celui qui le nie, c'est-à-dire le renvoie à sa propre image. D'un côté, je te méprise et te détruis. De l'autre, je te veux pareil à moi. Employons donc le mot ethnisme, puisqu'il fait toute la différence. Le racisme est une fausse fatalité imposée du dehors ; l'ethnisme, lui, est un libre choix. Le racisme réduit l'homme à sa mesure la plus étroite, l'ethnisme lui ouvre l'universel.

Du jour où je me suis reconnu Breton — du fait de mes origines sans doute, mais aussi de ma volonté — la France et le monde se sont pour moi enrichis. Nul ne m'ordonnait Sois Breton ! (comme le racisme dit Tu es juif ! ou Tu es nègre) mais par cet acquiescement intime je découvrais des concordances, des relations subtiles, une plus grande fraternité avec les hommes : je les comprenais mieux puisque je me comprenais. Rien de commun avec le nationalisme étriqué qui se réfère exclusivement au lieu de naissance. Il conçoit une patrie figée, morte. Or, la patrie est chose vivante, sans cesse ressentie et approfondie. Certaines composantes de notre être nous apprennent que nous sommes Bretons, mais cela ne suffit nullement : toute patrie est d'abord une Idée que nous devons faire vivre. C'est en tant que Bretons qu'avec nos frères progressistes de France et du monde nous affronterons les grands problèmes de notre époque, le socialisme, la culture pour tous, la paix. Et notre contribution originale à ces problèmes signifiera notre ethnie autant que l'appartenance à un sol.

Dès lors, l'ethnie bretonne ne saurait ségréger personne. Mieux : toute ségrégation ne pourra être considérée que comme un résidu de l'ère colonialiste. On m'a cité le cas d'un jeune Noir qui s'était pris d'amour pour la Bretagne au point d'étudier sa musique et sa langue ; il paraît que sa demande d'admission à un groupe culturel « posa un problème ». Quel problème ? Si la Bretagne était un Etat majeur, n'accorderait-elle pas de plein-droit la citoyenneté aux étrangers d'origine et même de couleur qui choisiraient de vivre sur son sol ? N'accueilleraient-elle pas des savants, des chercheurs, des artistes ? Par conséquent, le fait qu'elle demande à être une province reconnue culturellement et socialement, n'implique-t-il pas qu'elle reçoive tous ceux qui l'aiment et contribuent à son essor, et n'est-ce pas là, précisément, une preuve de sa maturité ? Refuser cet apport, c'est fermer son esprit à la vraie dimension de la Bretagne. Le mythe de la pureté du sang a ruiné des Etats comme l'Espagne et suscité partout d'inexpiables crimes. A notre échelon, il sert les desseins des réactionnaires centralistes : on claquemure la Bretagne dans un ghetto folklorique tout en évacuant, par ailleurs, les forces vives de son peuple.

Si le mouvement breton consistait à calfeutrer les Bretons entre eux, il faudrait le rejeter aux poubelles de l'Histoire. Un choix ? Bien sûr : contre l'usine-pirate, l'exploiteur étranger, le notable parachuté, bref, toute forme, avouée ou non, du colonialisme. Mais accueil fraternel à quiconque partage l'Idée sur laquelle certains Bretons, comme ceux qui éditent ce journal, espèrent reconstruire leur pays.

De généreux esprits ont cru longtemps qu'un monde uniformisé était l'idéal souhaitable. Nous savons aujourd'hui que ce nivellement ne conduirait qu'à un sur-fascisme mondial appuyé sur les moyens d'aliénation des masses. Mais le compartimentage des ethnies en groupuscules hérissés de barrières répugne pareillement à la raison. L'avenir est à un monde pacifié où chacun circulera librement s'il le veut, tout en possédant, quelque part sur cette terre, son foyer inaliénable. Car l'homme est à la double dimension de l'univers et de son domicile particulier.

L'ethnisme est un humanisme. Et il serait beau et tentant que de cette province longtemps minorisée, la Bretagne, cette idée parte à la conquête des esprits. Ce n'est pas le repliement sur le terroir qui sauvera la Bretagne. C'est la mission qu'elle se donnera et qui lui fera réintégrer l'Histoire.

Morvan Lebesque

LIBRAIRIE

« LE MONDE EN MARCHÉ »

Ouvrages économiques, politiques, sociaux - Poésie

17, rue Maréchal-Joffre — RENNES

APERITIF A 17 H TOUS LES SOIRS
TI - KOZ CLUB DANSANT
Sur la route de Vannes à Larmor-Baden

BÉCASSINE 70

Jne médecin, marié, 2 enf., recueillerait Jne ou vieille gd-mère bretonne, en bon. santé mais sans avenir, cherchant confort et sécurité. - D. Schneiter, 78 - MAUREPAS.

P.S. — Il est indispensable que vous entendiez bien, que vous voyez bien, que vous soyez valide.

La petite annonce ci-dessus est parue dans *Le Télégramme* en juillet 1970 [nous disons bien mil neuf cents, pas mil huit cents...]

Iffig a demandé à sa grand-mère d'écrire, pour voir de quoi il retournait, et elle a reçu une réponse dont nous extrayons le post-scriptum.

Texte dédié à ceux qui nous regardent avec un air amusé quand nous parlons de BRETAGNE-COLONIE.

Et nous espérons que beaucoup de lecteurs feront savoir directement au Schneiter en question ce qu'ils pensent de ses méthodes de recrutement.

KABIGS, CABANS
MARINIERS, DUFFLE - COATS
VESTES 3/4, MANTEAUX, etc...

BREIZH KABIGS

MAISON Y. LE MEUR
247, rue J.-Jaurès — BREST
PRIX — QUALITÉ — CHOIX

TÉL. 44-75-69

L'AVENIR DES GROUPES ET FETES FOLKLORIQUES

(suite de la page 1)

œuvrer pour notre culture, pourraient s'engager.

LA « FETE » CONTESTÉE

Notre débat a permis de mettre en valeur un aspect « négatif » du folklorisme actuel : il est anachronique de perpétuer en 1970 les modes d'il y a un siècle ; c'est le *travers* « Musée » dénoncé par la plupart. A cet égard, notre position est claire : effectivement, faire porter, d'une manière réactionnaire, l'effort sur la conservation, sur la maintenance, voire sur la marche en arrière, traduit une volonté — consciente ou non — de fixation, donc de mort pour une culture réelle.

Il existe cependant un besoin de cette connaissance ethnographique : les cercles comme les bagadoù peuvent, doivent même, telle danse disparue effectivement des formes du passé. Mais cet effort doit déboucher, à travers la connaissance scientifique du passé, non sur sa reproduction, mais sur son *dépassement*. Pour ce qui est de la conservation, il est urgent que les moyens nécessaires soient trouvés, soient réclamés : films, bandes sonores, doivent avoir une place normale dans un grand musée de la danse et de la musique traditionnelle. Là est leur place, là se trouve une première tâche à accomplir.

Cependant, la reproduction scénique du passé n'est pas totalement vaine : d'abord, le passé n'est pas toujours tout à fait mort. Le costume n'est plus porté, cependant ça et là, coiffes, chupennoù subsistent. Il n'est pas jusqu'à quelques jeunes des cercles à pousser la logique de leur attitude jusqu'à arborer ces costumes dans leur vie, le jour de leurs noces par exemple. A cet égard, une certaine vie, un peu sacramentelle, se maintient. De même telle danse disparue effectivement de la pratique, relancée par la scène des fêtes folkloriques, renaît dans la spontanéité des festoù-noz. Ces « résurrections » ne sont pas négligeables : elles peuvent être fragiles. Elles sont dangereuses si l'on s'y limite, mais — en soi — elles ne sont pas condamnables, loin de là.

De même l'existence de la « fête folklorique », aussi médiocre et traditionnelle soit-elle, n'est pas entièrement négative. D'abord, il y a le choix simple : ou les majorettes ou les binioues. A tout prendre pourquoi pas les binioues, si l'on reste assez lucide pour ne pas s'imaginer que le peuple breton sera sauvé pour cela ?

De plus le spectateur étranger, à un niveau très sommaire, qui est de plus en plus fréquent en Europe occidentale, perçoit l'existence d'un peuple breton à travers ces signes faussés que sont les costumes, les parades, les binioues. Il n'est pas indifférent de penser que ceci est possible à Brest ou à Montreuil-sur-Ille et que cela (et pour cause !) n'est pas possible en Berry ou à Orléans.

En un certain sens, cette remarque vaut aussi pour le spectateur breton : urbain « assimilé », il peut retrouver une conscience embryonnaire d'appartenir à un peuple différent à travers une manifestation aussi contestée qu'une fête pour touristes. Cet aspect est plus fort hors de Bretagne que dans notre pays même, où il existe pourtant.

Cependant — et l'on perçoit ici le rôle aliénateur du faste colonial — le phénomène peut jouer de manière inverse : parce qu'il arrive un moment (celui recherché par le colonisateur) où le Breton est spectateur à 100 %, aussi étranger que le touriste ; c'est souvent l'affaire d'une génération. Dès lors « on va voir les Bretons », on n'est pas Breton, dans la vie, dans le travail, tous les jours.

C'est un danger énorme qui doit amener — solution immédiate — tous ceux qui « font du folklore » à rechercher au maximum, les formes les plus diverses de participation du public et d'autre part, des activités spécifiques, réservées au peuple breton, donc hivernales : ainsi pourra être modéré le danger ci-dessus souligné.

Ce danger existe pour les participants eux-mêmes : à la limite, ils sont Bretons quand ils sont habillés. Alors la muséographie est accomplie : la Bretagne est une chose morte que l'on dépose au vestiaire. Le remède immédiat est à rechercher dans la formation, aussi sommaire soit-elle, de tous les membres des cercles et bagadoù. Les exigences minimales à cet égard doivent être augmentées. Tout (ouverture sur la société, sur la presse engagée, sur les partis et groupes politiques) doit être fait pour que l'appartenance au cercle et le port estival d'un costume, ne soient pas l'alibi de la colonisation acceptée.

Ce danger, en effet, s'il n'est pas vigoureusement combattu, entraînera et la mort du folklore et la mort de la culture que l'on veut défendre. L'étude scientifique du folklore colonial le prouve : la croissance maximale de ses formes a lieu au moment de l'assimilation maximale, avec, d'une part, une fixation croissante (on se veut de plus en plus authentiquement sorcier-nègre, comme de plus en plus authentiquement pêcheur-bigouden-en-sabots) voire, d'autre part, une régression dans l'archaïsme (les masques noirs les plus « spectaculaires » sont ceux de l'ère coloniale, tout comme les goëmouniers-pagans-aux-pieds-nus arborent des faux de plus en plus longues, tout comme tel groupe nantais s'enfoncé davantage dans l'insolite pratique du cheval-jacquet).

On peut tenter d'expliquer cette évolution par le subconscient d'un peuple : ce peuple veut d'autant plus garder ses appareils d'identité propre qu'il sait qu'il a perdu son identité réelle. Dès lors, se limiter, se complaire à cette recherche et à cette maintenance des appareils extérieurs de l'identité perdue, c'est empêcher que ne se réalise la prise de conscience de la spoliation dont est victime un peuple à qui on a volé sa culture propre ; c'est donc, qu'on le veuille ou non, objectivement participer au fait colonial, lutter contre le bien de son peuple.

On comprend dès lors que le folklore bien « typique » ne gêne nullement le colonisateur ; au contraire, il le sert. C'est ce qui explique que la faveur du pouvoir aille aux formes les plus spectaculaires (mais les plus sclérosées, donc inoffensives) de folklore — Mme Messmer n'hésite pas à s'habiller en « Bretonne », tout comme telle ou telle municipalité n'hésite pas à faire « sonner les binioues » pour l'accueil d'un ministre, voire d'un chef d'Etat : deux haies de « Bretons bien costumés » pour un ministre qui vient parler des choses sérieuses avec les Ouesters — puisque la Bretagne n'existe politiquement pas !

Je peux sonner du biniou pour la venue du ministre des Armées, ou de la... culture française,

« mais si je leur parlais d'une coopérative agricole que j'ai vue en Pologne, où le lait, le pain et les livres sont des trésors partagés, alors vous me donneriez du bâton sur les côtes... »

(Pablo Neruda).

LE SONNEUR EXPLOITÉ

Limité aux formes passées, l'expression folklorique entre dans le cadre de la

société capitaliste ; entreprise de loisir, elle a comme vedette une « vieille province », la Bretagne, qui se donne en spectacle. Et à un niveau, et à un prix tels qu'on ne peut hésiter à parler de prostitution.

Que l'on songe aux cachets des cercles — comparés aux cachets consentis aux vedettes du disque ou au... Tour de France — que l'on songe à la « biniouiserie » inévitable qui accompagne fort lucrativement les meilleurs rassemblements de sonneurs — qui ont travaillé — et de danseurs — qui ont répété pour ces spectacles ! Le commerce utilise le support breton folklorique dans des ventes promotionnelles avec des déguisés en Bretons en été, comme il y a en hiver des déguisés en Martiniquaises pour écouler le rhum des colons antillais !

L'argument tenace : « les comités de fêtes ne font pas un sou de bénéfice, les municipalités doivent payer le déficit : c'est la « preuve » qu'il n'y a pas exploitation » ne tient pas une seconde à l'analyse sérieuse. La solidarité « comités-groupes » s'apparente à celle « patrons-ouvriers », surtout dans les régions économiquement en crise : c'est un rapport exploités-exploiteurs. Il n'existe pas un seul festival culturel important au monde qui soit bénéficiaire — au sens capitaliste du terme. Est-ce là le problème ? Evidemment, si l'on conçoit la « fête folklorique » comme un argument pour la grande duperie qu'est la « vocation touristique » de la Bretagne, il convient — quelque soit le prix auquel sera soupayé le sonneur — que l'affaire soit rentable ». Mais si l'on veut que s'exprime la joie d'un peuple dans sa fête, pourquoi refuserait-on à l'homme breton les subventions que l'on donne bien (aux comices agricoles) pour les porcs ou les chevaux bretons ?

L'U.D.B. pense que toute forme d'organisation syndicale des sonneurs et membres des cercles ne peut être que positive : unis, ces travailleurs lutteront pour une amélioration de la dignité de leur art. Ils obligeront les exploitants du système à tenir compte de l'homme dans leurs sordides calculs. En entrant dans la voie de l'engagement, les sonneurs — aujourd'hui amateurs chevronnés, demain, peut-être professionnels — participeront ainsi naturellement à la lutte de classes qui ne saurait excepter le terrain « privilégié » du « loisir breton »...

DEUX OU TROIS FESTIVALS DE QUALITÉ...

De plus cette dialectique de l'exploitation entraîne une conséquence majeure pour l'expression folklorique. Si le sonneur exige — et c'est naturel — de voir cesser l'exploitation dont il est l'objet, il devra aussi fournir, comme tous les travailleurs, une prestation de qualité.

Or, si l'expansion du mouvement folklorique peut paraître positive (il y a des milliers de jeunes Bretons qui sonnent et dansent), en revanche, cette expression a un aspect très négatif dans la mesure où elle se fait trop souvent au détriment de la qualité. Or, la dignité culturelle se trouve aussi dans la qualité : notre débat l'a suffisamment montré. A cet égard, quelle évolution peut-on souhaiter ?

1°) les « grandes fêtes ». Il n'y a pas de raison pour priver la Bretagne de deux ou trois grands festivals de prestige. Expression de la force bretonne, du nombre, de la variété, ces festivals d'été peuvent — s'ils restent ouverts sur toutes les formes de création, s'ils restent populaires par leur public — servir la Bretagne, un peu comme une « image de marque ». Mais cela ne peut se faire qu'au prix d'une très grande exigence de qualité. Il est évident à cet égard qu'un triomphe n'est pas chose à négliger un soir de liesse populaire, ou pour honorer le champion de Bretagne des bagadoù. Un triomphe, c'est-à-dire une des formes les plus difficiles de déplacement musical : il est temps que cessent à cet égard les déshonorantes parades cacophoniques qui en portent le nom !

Dans ce domaine des grands festivals, il faudra des animateurs de classe, imaginatifs, ouverts sur l'extérieur, n'hésitant pas à rompre le cercle magique de la « Bretagne », libres aussi de leurs choix et non tenus en laisse par des orga-

nisateurs assoiffés de « rentabilité », libres donc de créer et d'aider à créer du neuf.

2°) les petites fêtes : hauts lieux de la médiocrité artistique, apothéoses du folklore-alibi (telle municipalité réactionnaire n'est pas anti-bretonne malgré sa politique économique au service du régime... puisqu'elle organise une fête « bretonne » au mois de juillet), les petites fêtes pour touristes, partie intégrante de « l'équipement touristique breton » sont à condamner. Elles doivent disparaître dans leur forme et dans leur fonction actuelles.

Actuellement, on vend du plaisir breton, on ne prend pas de plaisir comme Breton. La fête est détournée de son but : c'est un mensonge, une duperie pour la société qu'elle prétend animer. On doit condamner sans appel l'utilisation des restes de l'ancienne culture populaire par la bourgeoisie locale, par le gouvernement, par les intérêts les plus basement matériels et les plus à courte vue (tel capitaliste qui souscrit au programme d'une fête, galvaude la côte bretonne par ses constructions bétonnées, applaudit intérieurement à la disparition de la langue bretonne, la langue des « plouks »).

Le touriste, lui-même, travailleur étranger, est berné dans cette affaire : dans le meilleur des cas, il vient voir un peuple vivre et s'amuser. On lui montre une population qui mime la vie et le plaisir. Le véritable service du touriste passe d'abord par le respect de la Bretagne. Lorsque notre pays vivra, différent, lui-même sans affectation, ni xénophobie, alors il attirera pour le bon motif : la découverte de l'autre, différent donc enrichissant, différent mais égal et sympathique.

Cette condamnation des fêtes folkloriques passe-partout ne doit pas faire perdre de vue plusieurs problèmes.

a) D'abord les fêtes aident sérieusement la trésorerie des groupes. A cet égard, les exigences normales d'un syndicat des sonneurs pallieraient les inconvénients budgétaires résultant de la disparition de quelques dizaines de spectacles truqués.

b) Ensuite un argument historique doit être relevé : en Bretagne, l'expansion folklorique n'est pas en continuité avec le passé : il y a eu rupture (port du costume abandonné à 99 % par la « génération des 30 ans » de 1945, une poignée de sonneurs traditionnels en 1940). C'est ce qui explique que, par un certain côté, le folklore en Bretagne (et en cela il fut très différent des « folklores » provinciaux français) a été conquérant : il a joué un rôle non négligeable dans la prise de conscience bretonne :

- Il a été créé par des nationalistes (KAV) ;
- Il a imposé le drapeau de notre pays ;
- A certaines occasions, il a été, selon le mot de Pierre Roy, « une école de fierté bretonne ».

Le nier serait mentir. Le reconnaître, est-ce dire qu'il peut continuer égal à lui-même ? Non, l'U.D.B. pense tout au contraire que, sous leur forme actuelle, 80 % des activités folkloriques ont cessé d'être conquérantes. Cela donne la mesure des efforts à accomplir, car il ne faut pas que la disparition des fêtes parasitaires soit la revanche de la clique

(suite page 8)

Crêperie

SAINTE ANNE

« chez Noël »

CADRE BRETON

Cidre et Chouchenn

Place Sainte-Anne - RENNES

LES RÉGATES

— Snack - Bar —

Dans un cadre agréable...

...Service à toute heure

(FERMETURE LE SAMEDI)

94, avenue du Mail

RENNES - Tél. 59.10.82

BAR BRESTOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES

Le rendez-vous des Finistériens

Ouvert jusqu'à 1 h. du matin

CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST - Tél. 44-33-21

L'AVENIR DES GROUPES

ET FÊTES FOLKLORIQUES

(suite de la page 7)

des anciens combattants sur le bagad du village...

LE « FOLKLORE » DEMAIN ?

Si folk-lore veut dire culture du peuple (ce qu'il conviendrait de ne pas oublier) le folk-lore n'est pas mort.

1°) *la fête*. Un peuple qui vit est un peuple qui a ses fêtes, non plus tournées vers l'extérieur, mais sous la forme de retrouvailles en commun sans souci de spectacle.

— C'est dire que l'U.D.B. ne saurait être indifférente à la vogue des festoù-noz. Authentiques ou maladroits, ces festoù-noz marquent, hors de la saison touristique, la joie des Bretons entre eux. Lieu de rencontre entre les ruraux d'hier et les urbains de demain, lieu où les générations peuvent apprendre à s'estimer, lieu privilégié de la disparition des complexes de « plouks », les festoù-noz sont à encourager, car ils marquent — en 1970 — la capacité créatrice d'un pays que certains voudraient réduire à l'état de province. Il faut simplement que ces festoù-noz soient le banc d'essai de nouveaux talents, des nouvelles formes d'expression musicales et chorégraphiques, des nouveaux instruments. Il faut aussi souhaiter que la qualité ne soit pas absente de ces rassemblements : il ne s'agit pas là d'une exigence « élitiste », mais du respect des valeurs populaires.

— D'autres formes de fêtes sont à rechercher : la fête des Bretons. Axée sur le peuple, en liaison étroite avec lui (à travers sa présence permise par la modicité des tarifs, à travers sa participation sollicitée au maximum, à travers ses problèmes qui doivent trouver leur écho dans la fête — la culture révolutionnaire est une culture engagée dans le combat des travailleurs —), la fête populaire peut être recréée en Bretagne.

Il y faudra du courage, de l'imagination, de la persévérance. Là se trouve, selon l'U.D.B., la voie des cercles et bagadoù réalistes :

le bagad peut devenir la musique du quartier, l'ordonnateur de la vie populaire (mariages, feux de saint Jean, départs en retraite et pourquoi pas des binious en tête des manifestations ouvrières ?). L'avenir du bagad est là : il doit être la musique du peuple. A Rennes, les grands matches de football commencent par les accents des binious qui évoluent sur le terrain juste avant le coup d'envoi. Pour les spectateurs, c'est la musique de leur équipe, ce n'est pas du folklore-pour-touristes-payants !

— La fête d'hiver (du type de celles qui sont montées par « War hentoù Breiz » et ses animateurs dynamiques groupés autour du remarquable musicien breton qu'est Pierre-Yves Moign), est aussi à retenir comme formule d'avenir : la distraction a comme public recherché : le peuple. Son but est de permettre aux Bretons de se connaître, de se reconnaître, de se rencontrer. Comme telle, elle contribue à tisser les liens qui font un peuple. De plus, ces fêtes sont populaires — elle l'ont prouvé. Les recherches dans ce domaine sont à privilégier : il faudra multiplier ces initiatives, les ouvrir sur des expériences nouvelles (à l'image du colossal succès populaire remporté en Ecosse par l'authentique orchestre de Jimmy Shand et son équipe d'accordéonistes virtuoses des airs écossais adaptés à notre époque.

Il faut essayer de créer, avec imagination, dans tous les domaines : telle fête sera le lieu d'expression de poètes populaires, telle autre verra s'essayer un groupe théâtral ouvrier, telle autre s'ac-

compagnera d'une exposition de peinture montée par la C.G.T., telle autre ouvrira plusieurs concours de jeux bretons, telle autre aura lieu à l'occasion du championnat de lutte bretonne, telle autre aura comme tête d'affiche un ou plusieurs chanteurs de folksong (Glenmor, Maripol, Alan Stivell, Mikael Kerne, Serge Kerval, etc...), telle autre verra se produire des groupes de chant choral (d'étudiants, de lycéens ou d'agriculteurs) traditionnels ou modernes. L'essentiel est ici de créer, pour le peuple, à partir du peuple, et avec le peuple.

2°) *Il existe une forme d'action possible pour les cercles les plus lucides : l'animation totale de la commune*. A cet égard, il n'est pas négligeable que les cercles bretons soient au contact des M.J.C., des M.J.R.C. : ils peuvent y jouer un rôle essentiel. Le cercle dans ces conditions pourra fort bien animer la vie culturelle de la commune, informer celle-ci (par un journal, comme à Plouzane), animer des débats sur les problèmes agricoles (comme à Carhaix), créer un groupe « Galv », faire ainsi le lien entre la culture et l'économie, donc la politique.

Dans ce rôle capital, les meilleurs des cercles se mettront ainsi au service authentique du peuple, loin de mimer ses formes de vie passée. Une capacité à servir se mesurera à la profondeur et à la durée de l'engagement des responsables : que les expériences en cours ici ou là soient soutenues, qu'elles aboutissent, même avec modestie, et une autre étape s'ouvre pour les organisations folkloriques bretonnes.

Au niveau dirigeant de ces organisations, le choix est aussi à faire : ou complicité avec les notables du régime (ainsi Guyomarc'h, président de Kendalc'h appelant à voter oui au référendum truqué de de Gaulle) ou solidarité avec le peuple. Il faut que les organisations folkloriques soient à la hauteur des exigences de leurs tâches nouvelles, qu'elles ne se réfugient pas dans l'apolitisme de façade qui n'est qu'une forme camouflée de réaction. C'est aux organisations qu'incombe notamment, en grande partie, l'initiative de la transformation des groupes et de leur rôle ; c'est à elles que revient la tâche d'exiger, voire de trouver, les moyens modernes nécessaires dont notre peuple est privé : imprimerie, éditions musicales, films, radio, télévision.

On conviendra que la tâche est immense. Cela n'atténue pas la responsabilité historique qui est actuellement celle des dirigeants du folklorisme breton : seront-ils à la hauteur de leurs anciens ?

▲

« La force de l'habitude est la force la plus terrible » a dit Lénine. Faire une culture populaire bretonne, ce n'est pas continuer les habitudes de la colonisation, c'est tout au contraire rompre avec elles et retrouver la créativité révolutionnaire. Cette faculté de créer ne se comprend pas hors de l'engagement et de l'engagement politique. A sa manière, quoiqu'en pensait M. Kermorgant, l'U.D.B. participe à la création de la culture populaire bretonne : fidèle au génie de notre peuple qui se retrouvera débarrassé des masques du carnaval colonialiste, tournée vers l'avenir c'est-à-dire vers la lutte pour la libération du peuple breton, la culture populaire bretonne se fait, avec l'assentiment grandissant des travailleurs. Les groupes folkloriques sauront-ils descendre à temps de leur estrade pour se mêler au peuple fraternel ? A eux de répondre dans les cinq ans qui viennent.

Union Démocratique Bretonne.

ESCALE A

ROSKO GOZ

La boutique de la Bretagne
à Roscoff

ARTISANAT BRETON
CRÉPÉRIE EN SOUS-SOL

GALERIES DU PORTRIEUX

TI-BREIZH

Vos cadeaux, vos souvenirs

SAINT-QUAY-PORTRIEUX

(près du port)

LA BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE BRETON

HISTOIRE DE LA BRETAGNE ET DES PAYS CELTIQUES

par PER HONORÉ (1)

Un petit livre capital

Les Editions Skol Vreiz viennent d'éditionner le premier manuel d'une série sur l'histoire de Bretagne. Per Honoré, l'auteur, a conduit celui-ci des origines à 1341. L'affaire n'est pas mince, car si l'on publie beaucoup sur la Bretagne, il est peu de choses honorables et dans le domaine historique, la difficulté est grande d'établir une synthèse tout à la fois compétente sans tomber dans la spécialisation, et claire, sans tomber dans la simplification démagogique ou partisane.

Il n'est que de songer au vide de l'édition historique bretonne. Que lire, que conseiller, entre les minuscules brochures abusivement intitulées « Histoire de Bretagne » et les 542 pages de l'ouvrage du même nom publié par des universitaires rennais sous la direction de M. Delumeau ? Entre la partialité puérile du R.P. Chardonnet ou la partialité sénile de feu Rébillon, on conviendra que le choix n'était pas facile...

Per Honoré, lui, s'est attaché à faire une mise au point claire des connaissances assurées présentement. Il l'a fait avec le souci de simplifier lorsque besoin était et le sens pédagogique de l'ouvrage est évident. Mais il l'a fait aussi avec le souci d'ouvrir de nouveaux horizons. Répudiant fort heureusement le schématisme hexagonal et centraliste d'une Bretagne « française depuis toujours », il n'a pas sombré non plus dans le schématisme anti-français qui procède du même complexe vis-à-vis du « centre parisien » que le précédent. Tout au contraire, et l'ouvrage rend là un son indiscutablement neuf, Per Honoré a replacé la Bretagne des débuts dans son aire naturelle : celle du nord-ouest atlantique, à la croisée des routes de la romanisation et des influences celtiques, aux côtés de l'histoire des Galois, des Irlandais et des Écossais.

Je gage que beaucoup de Bretons, et parmi les meilleurs, tireront un réel

profit de cette nouvelle vision de notre histoire.

Quelles autres qualités relever dans ce livre aux prétentions modestes ? Celles justement des modestes travaux : le sérieux de la documentation (qu'on aimerait parfois voir partager par de plus éminentes signatures), la clarté de la cartographie — souvent totalement neuve, l'intérêt de textes certes connus, mais bien souvent dispersés jusqu'à présent.

Des défauts ? Il y en a. Il manque une bibliographie et des indications de lectures complémentaires — surtout pour les maîtres qui utiliseront l'ouvrage.

De plus, ce livre est un livre de pauvre pour un peuple pauvre : à l'époque du luxe éclatant de l'édition, les illustrations sont malheureusement en noir (et pas toujours toutes techniquement bien venues au tirage), l'ouvrage n'est pas cartonné, la mise en page un peu monotone et l'utilisation de la couleur verte bien maladroite. Mais ceci doit, en définitive, être porté au crédit de Per Honoré : car, malgré le handicap des moyens matériels réduits, il n'a pas hésité à se lancer dans une réalisation, là où tant de Bretons déplorant la noire ingratitude des temps auraient attendu !

Aussi faut-il que ce livre remporte le succès qu'il mérite. Que les maîtres s'en servent : ce sera un allié de valeur dans leur tâche pédagogique, que les étudiants ne le méprisent pas : ce petit livre vaut bien plus qu'il ne paraît au premier abord, que les militants politiques et syndicaux sachent aussi qu'ils possèdent là un moyen simple et sérieux de récupérer pour eux-mêmes et pour leur peuple, notre histoire volée.

R. L.

(1) Editions Skol Vreiz, Morlaix, 1970. En vente à l'U.D.B. : Jean Daumer, 27, route de Gouesnou, 29 N - Brest. C.C.P. Rennes 2.689.30. Prix : 10 F.

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

C'est avec impatience, mais aussi avec une certaine appréhension que j'attendais la critique du livre de Morvan Lebesque (1) dans LE PEUPLE BRETON (2). Je voudrais essayer d'expliquer une divergence de pensée et de méthode que je sens entre vous et lui.

Cela ne sera pas facile et je vous demande de considérer ce que je vais dire plus comme une question à étudier et à approfondir que comme une réponse complètement élaborée.

Approuvant sans réserves ce que vous dites de bien sur le livre, j'en viens tout de suite aux critiques.

Je ne pense pas que vous ayez compris suffisamment l'idée directrice de Morvan Lebesque, et, à mon avis, le sophisme de base que vous croyez voir en lui, n'existe pas.

Morvan Lebesque dit bien :

a) La Bretagne est colonisée.

b) Tout Français est colonisé par l'Etat, par l'Idée-Etat, par l'Etat-Théâtre.

Mais la conclusion que j'en tire est justement l'inverse de la vôtre ! La colonisation de la Bretagne et la nature de l'Etat en France sont les deux faces d'un même problème. Pour le résoudre, il faut lutter sur deux fronts. Comment ? En réalisant qu'il existe dans l'Hexagone d'autres particularités, basque, corse, alsacienne, etc... En réalisant que tout Français a été marqué par le colonialisme intérieur, dont l'idéologie a été largement diffusée par l'école.

Pour lutter contre ce colonialisme, tout Breton doit d'abord affirmer et comprendre la particularité du problème breton, et essayer de faire vivre concrètement, dès aujourd'hui et le plus possible la Bretagne de façon autonome. Je

pensais que cela était une évidence sur laquelle il n'y avait pas à insister.

Mais, et c'est là l'originalité de Morvan Lebesque, quelle Bretagne voulons-nous faire ? Serait-il raisonnable de concevoir un Etat breton centraliste, imposant, par exemple, la langue bretonne même à ceux qui ne l'ont jamais parlée, c'est-à-dire reprenant à son compte les mêmes erreurs que l'Etat français ?

Morvan Lebesque écrit pour tout le monde, et il voit dans la renaissance bretonne la possibilité de faire enfin de la France une vraie démocratie, à condition de bien voir que la Bretagne n'est pas seule dans son cas. Or — et c'est une erreur souvent faite — la similitude de plusieurs problèmes n'empêche pas leur spécificité. Les deux choses ne sont nullement contradictoires. C'est Memmi qui m'a appris à le comprendre.

Dans L'HOMME DOMINE, il analyse l'oppression sous toutes ses formes. Il voit une similitude entre le Colonisé, le Juif, le Nègre, la Femme, le Domestique, etc... Le concept d'oppression est pour lui un outil très fécond. Mais il affirme aussitôt avec force que chaque oppression est spécifique, et a sa particularité.

Robert Lafont voit bien le double aspect du problème quand il dit que « l'homme moderne doit être à la fois enraciné et cosmopolite ». Jamais la culture bretonne, par exemple, ne pourra s'affirmer elle-même et se vivifier, si elle reste fermée sur elle-même, fermée aux

(SUITE PAGE 9)

(1) COMMENT PEUT-ON ÊTRE BRETON ?

(Editions du Seuil).

(2) LE PEUPLE BRETON, n° 79.

ELECTIONS AU ROYAUME "UNI"

Les résultats inattendus des élections du 18 juin en faveur des Conservateurs ont dissimulé l'évolution de la situation au Pays de Galles, en Ecosse et en Irlande du Nord.

EN IRLANDE DU NORD

Cet article (tout comme celui du Pays de Galles) a été écrit immédiatement après les élections et avant les événements sanglants d'Irlande.

Les positions « protestantes » et « catholiques » se durcissent. Le sinistre pasteur protestant, Ian Paisley, a été élu à Antrim North sur un programme fasciste.

Dans le Mid-Ulster, la courageuse Bernadette Devlin a été réélue. Frank Mac Manus, autre membre du parti « Unity », gagne le siège de Fermanagh et South Tyrone. Bernadette Devlin, élue sur un programme résolument socialiste, déclarait en souriant après son élection : « Il n'y a peut-être pas 37 000 socialistes dans le Mid-Ulster, mais il y a aujourd'hui un député socialiste. » A ces deux députés irlandais

dais socialistes, s'ajoute Gerry Fitt, l'élue du Parti Républicain Travailleuse Irlandais.

L'écrasement des tendances modérées signifiait que l'été serait chaud en Irlande du Nord cette année.

Le Parti Conservateur hérite d'une situation brûlante en Irlande du Nord. Les menaces de guerre dite civile, ou plutôt de guerre de libération, se précisent. Un récent trafic d'armes a amené la démission et l'inculpation de deux ministres du gouvernement conservateur de l'Irlande du Sud.

Paol QUEINNEC.

AU PAYS DE GALLES

Le Plaid Cymru (Parti Nationaliste Gallois) a subi un grave échec en perdant le siège de Carmarthen, pourtant enlevé de haute lutte en 1966. Grave échec, car le tenant du siège, Gwynfor Evans apparaît comme le leader du parti, et disposait à Westminster d'une importante tribune publique.

Les résultats décevants de Carmarthen ne doivent pas masquer la progression du Plaid Cymru sur l'ensemble du Pays de Galles. Seconde force politique après les Travailleuses, il a obtenu 12,3 % des suffrages exprimés. Mais ce chiffre lui-même est trompeur, car dans plusieurs circonscriptions les candidats nationalistes se présentaient pour la première fois. Il est plus significatif de comparer les chiffres des circonscriptions où le Plaid se présentait en 1966 et en 1970. On constate alors

qu'il passe de 9 % à 16 %. Les plus intéressants résultats sont les suivants :

	1966	1970
Aberdare	8,6 %	30,0 %
Anglesey	9,6 %	22,1 %
Caernarfon	21,7 %	33,4 %
Caerffili	11,1 %	28,5 %
Merioneth	11,4 %	24,2 %
Rhondda East	7,5 %	24,2 %

Il est à remarquer que Anglesey, Caernarfon et Merioneth sont des circonscriptions rurales galloises du Nord et de l'Ouest. Alors que Aberdare, Caerffili et Rhondda East sont des vallées minières du Sud-Est.

Au Plaid Cymru de clarifier des positions ambiguës s'il veut apparaître comme le véritable défenseur des travailleurs gallois.

Paol QUEINNEC.

EN ECOSSE

Il semble que l'Ecosse soit restée à l'écart des surprises électorales qui ont entraîné la chute du gouvernement travailliste. En effet, sur un total de 71 circonscriptions, on a enregistré 6 changements se décomposant comme suit :

Les Conservateurs : gagnent 3 sièges (dont 1 sur les travaillistes et 2 sur les libéraux) et en perdent 1.

Les Travailleuses : gagnent 2 sièges (dont 1 sur le S.N.P. et 1 sur les Conservateurs) et en perdent 2.

Le Scottish National Party (S.N.P.) : gagne 1 siège (sur les Travailleuses) et en perd un autre.

Les Libéraux : perdent 2 sièges au profit des conservateurs.

Le fait intéressant est bien entendu le comportement du S.N.P. qui présentait des candidats dans 65 circonscriptions (contre 23 en 1966). Une analyse rapide des résultats permet les constatations statistiques suivantes, et infirme ce qui fut présenté comme une défaite des nationalistes par la presse anglaise.

— Si le S.N.P. obtient 12,2 % du total des suffrages en Ecosse, alors qu'en 1966 il obtenait 14,3 % dans les 23 circonscriptions contestées (et choisies en fonction de l'implantation du parti à cette époque), cependant en 1970, il conserve ou améliore son score dans 22 des 23 circonscriptions, et dans la vingt-troisième, le député nationaliste battu, Winnie Ewing, conserve 92 % des voix acquises lors de l'élection partielle où elle avait été élue.

— Dans 10 circonscriptions, le S.N.P. totalise plus de 20 % des voix et dans 9 arrive en seconde position. Dans 32 d'entre elles, il dépasse 10 % des voix.

— Dans aucune circonscription, le score n'est inférieur à 1 000 suffrages ou 5 % des voix.

Ces quelques données nous conduisent à tirer les conclusions politiques suivantes :

— Le S.N.P. n'a pas atteint son objectif de 500 000 voix mais totalise cependant un nombre de suffrages non négligeable :

Conservateurs	Travailleuses
1 041 127	1 191 799
S.N.P.	Libéraux + P.C.
307 225	162 471

— Cependant le S.N.P. est désormais une force politique avec laquelle il faut compter en Ecosse. Par exemple

il semble que dans plusieurs circonscriptions sa présence ait été déterminante pour le scrutin : ce fut le cas dans les circonscriptions de Glasgow-Pollock et Ross and Cromarty.

— Au S.N.P., l'échec de W. Ewing (circonscription de Hamilton) et la victoire de D.I. Stewart (Hébrides) indiquent que les transferts de voix ont joué par rapport aux travaillistes. Il semble que l'osmose se fasse plus souvent entre ces deux tendances qu'avec les conservateurs ou les libéraux, ce qui témoigne des préoccupations sociales de l'électorat nationaliste.

— Sur 71 députés, l'Ecosse a une majorité travailliste (44 contre 23 conservateurs, 1 S.N.P. et 3 libéraux) : c'est la septième fois sur huit élections consécutives qu'il y a un gouvernement dont la majorité des Ecossais ne veulent pas (un député conservateur sur trois seulement). Les commentateurs politiques français se sont évidemment bien gardés de le souligner. En effet, on ne peut décemment remettre en cause la sacro-sainte démocratie britannique : et pourtant un scrutin proportionnel eût apporté 25 changements sur 71 au lieu de 6 !

Le S.N.P., parti qui ne se veut pas révolutionnaire, a choisi le terrain électoral dans la meilleure tradition britannique, et c'est ce qui explique sa performance à la fois modeste et encourageante. Mais jusqu'où peut-on aller dans cette voie ? La limite politique paraît évidente si l'on se souvient que ce parti, franchement nationaliste, est réticent lorsqu'il s'agit de dénoncer le problème écossais en termes de colonie. Etant donné les fluc-

tuations des suffrages entre S.N.P. et travaillistes, il paraît évident que seule une analyse progressiste de la situation coloniale de ce pays permettra au S.N.P. de gagner des voix à gauche en dissipant l'équivoque d'une attitude qui se veut politiquement neutre et demeure de ce fait inconsistante. L'élection d'une Miss S.N.P. 1970 n'a certainement pas compensé la défaite de Mrs Winnie Ewing.

Ce mouvement électoral pendulaire paraît d'autant plus déterminant qu'il se vérifie au Pays de Galles alors que les Irlandais travaillant en Grande-Bretagne sont une clientèle traditionnelle pour le Parti Travailleuse, lequel l'a passablement négligée aux dernières élections. En outre, les Travailleuses sont désormais dans l'opposition et risquent de se comporter en concurrents sérieux lorsqu'il va s'agir d'attaquer le gouvernement conservateur. Telle est la logique d'une tactique électoraliste.

En Ecosse, où l'impérialisme anglo-américain s'est implanté malgré, ou, le plus souvent, avec la complicité de la grande bourgeoisie écossaise, il est bien évident que le combat anticolonialiste est primordial. Or ce dernier se définit en termes socialistes et suppose inévitablement que l'on dénonce la bourgeoisie écossaise, même si celle-ci flirte avec les idées nationalistes. Tant que le S.N.P. n'aura pas fait cette mutation idéologique qui commence par une analyse des contradictions de classes, le prolétariat écossais pour-tant nombreux, ne pourra le rejoindre en masse. La longue marche du S.N.P. est à ce prix.

A noter que la presse française, bourgeoise ou de gauche, n'a pas manqué de mentionner la défaite de Winnie Ewing, mais qu'elle a passé sous silence la victoire de Donald Stewart, maire de Stornoxay et nouveau député des Hébrides. Il est vrai que dans ce domaine l'objectivité n'est pas une vertu française !

De toute façon, ça ne changera pas le destin de l'Ecosse, alors, Alba Gu Brath !

Hervé GRALL.

Librairie Yves MOREAU

(Maison fondée en 1858)

OUVRAGES SUR LA BRETAGNE

15, place de la Cathédrale

TREGUIER 22 - Tél. 35.32.76

Courrier des lecteurs

(suite page 8)

autres cultures. Et c'est dans la mesure où l'idée régionaliste devient aussi internationaliste, qu'elle est révolutionnaire et même explosive !

J'en viens à un deuxième point : vous vous étonnez que chez Morvan Lebesque le colonisé soit désigné « en chair et en os » et que le colonisateur soit « bien moins matériel, voire négatif : l'absence de démocratie, ou l'absence d'histoire, ou leur caricature. »

Il y a là, pourtant, une trouvaille théorique de grande importance. A la limite, c'est bien par une Idée (un Mythe, un Système...) que la France est colonisée. Cette affirmation peut surprendre et être mal comprise. Je ne nie nullement que l'idéologie colonialiste et centraliste serve les intérêts d'une Bourgeoisie française bien concrète. Mais cette idéologie peut se détacher de cette classe pour être répandue et défendue par d'autres, principalement par les propres victimes du système.

Un bourgeois parisien peut fort bien, en tant qu'individu, être ouvert à la culture bretonne, l'important est que ce soit l'instituteur, le plus exploité des enseignants, qui détruise lui-même la langue bretonne, dans son propre pays. C'est justement le rôle des fonctionnaires (enseignants, militaires, juges, etc...) d'assumer la défense de l'Etat, en France, même quand celui-ci les opprime !

Les bourgeois peuvent être « très bien élevés », et ils préfèrent quand ils ont une sale besogne à faire, corrompre des hommes du peuple, en faire des esclaves dévoués, des policiers, par exemple. Eux, leurs maîtres, font tout ce qu'ils peuvent pour paraître conciliants et compréhensifs. Pour s'attaquer à cette mystification, c'est bien au système qu'il faut s'en prendre, en montrant son fonctionnement, et en désaliénant ses serviteurs.

Ma position consiste finalement à affirmer qu'il existe trois problèmes « différents » quoiqu'étroitement liés entre eux : le colonialisme économique, le colonialisme culturel et la structure de l'Etat (autoritaire ou démocratique — en simplifiant). Certains s'imaginent que socialiser les moyens de production entraîne

automatiquement la solution des deux autres problèmes. L'expérience prouve le contraire.

Inversement réaliser la démocratie en métropole ne suffit pas du tout à résoudre les problèmes économiques et culturels de la Bretagne ou d'ailleurs. Et je ne vois pas comment vous pouvez faire dire cela à Morvan Lebesque. Moi, j'ai compris plutôt le contraire : c'est en essayant de résoudre spécifiquement le problème breton que l'on peut contribuer le plus à instaurer la démocratie en France, à condition de le vouloir !

L'exemple de l'Algérie est intéressant. Mais on ne peut assimiler la position de Camus et celle de Morvan Lebesque qu'en niant la spécificité de chaque problème. Pourquoi sursauter quand Morvan Lebesque se met à la place de politiciens français et dit qu'ils « préféreraient perdre l'Algérie, plutôt que d'y instituer le fédéralisme. » C'est seulement affirmer que pour l'Etat français le vrai danger c'est le fédéralisme, et qu'une sécession paraît préférable. La sécession de l'Algérie a peu appris aux Français qui ne réfléchissent pas. Quant aux Algériens, ils ont laissé s'installer chez eux un socialisme d'Etat, fortement centralisé, dans lequel la spécificité du problème kabyle, par exemple, est pratiquement nié. La décentralisation proclamée par Boumediène (voir LE NOUVEAU-VELE-OBSERVATEUR, n° 290) semble bien être décidée d'en-haut pour des questions surtout administratives et correspondre plus à un schéma rationnel satisfaisant pour l'esprit, qu'à une véritable autonomie régionale. Tant mieux si je me trompe.

Ce que Morvan Lebesque affirme, en définitive, c'est qu'en cherchant à résoudre leur propre problème, les Bretons peuvent, du même coup, faire l'éducation des Français, et — pourquoi pas ? — leur apprendre ce qu'est un véritable socialisme, une véritable démocratie.

... J'écris par ailleurs pour 8 abonnements au « Peuple Breton » et 9 à « Pobl-Vreiz ». Je trouve le journal vraiment « très bon ».

E. S.L., Dakar.

29 S - LE FAOU
CHEZ MIMI
 BAR - TABAC - JOURNAUX
 JEUX - DANCING - BOWLING
 ■ AMBIANCE SYMPATHIQUE ■

COTES-DU-NORD

BOURBRIAC : Nouveaux incendies volontaires.

Une nouvelle fois, les agriculteurs ont incendié des landes en trois secteurs de la commune. Une centaine de personnes se trouvaient autour des foyers. Une forte délégation du Syndicat agricole local participait à cette opération de « nettoyage » anti-sangliers. Ils ont publié une déclaration qui est aussi une mise en garde, affirmant notamment : « Si, selon les plans qui se trouvent au Ministère, dans le cadre du « Parc d'Armorique », on tente d'imposer à notre région de devenir une zone de chasse et de pêche, où ne seraient tolérées que des constructions d'un style bien défini et où notre agriculture deviendrait une agriculture hors-économie et sous-rémunérée, les technocrates de l'Administration porteraient une très lourde responsabilité, car dans une pareille éventualité, il est à prévoir que nos pauvres petits feux de landes actuels et nos destructions de sangliers ne sont qu'un léger avant-goût du débroussaillage d'envergure que les agriculteurs se verraient obligés d'opérer pour garantir leur droit de vivre de leur travail dans la région où ils sont nés. Ils n'admettront jamais qu'un « nième plan » quelconque condamne la majeure partie d'entre eux à l'exil... et ceux qui resteront à devenir des bêtes curieuses dans le zoo de l'Argoat ». Comme ils l'ont affirmé, le problème du sanglier est en réalité le problème, politique, de l'avenir de la Bretagne.

SAINT-BRIEUC : Arrêts de travail.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., deux arrêts de travail ont eu lieu aux établissements Chaffoteaux et Maury. Le but de cette grève, suivie à 85 %, avait pour but d'obtenir une revalorisation des salaires horaires de 0,30 F au lieu des 0,10 F proposés par la Direction.

— L'O.R.T.F. attaque.

Actuellement, la télévision britannique, bien reçue dans la région, est utilisée pour perfectionner l'apprentissage de la langue anglaise par les élèves briochins. Aussi le nouveau relais de l'O.R.T.F., qui sera construit à Plérin, utilisera-t-il le canal 9 utilisé par Jersey : de ce fait, les émissions non françaises disparaîtront des écrans briochins.

LANNION : Ministre contesté.

A l'occasion de la visite à Lannion du ministre des P.T.T., 200 manifestants du « Centre National d'Etude des Télécommunications » ont brandi des banderoles de protestation et réclamé la suppression des zones de salaires, aux cris de « à travail égal, salaire égal » et « Lannion, avant-garde de l'électronique, arrière-garde des salaires ». A d'autres personnes qui réclamaient un nouvel hôpital pour Lannion, en raison du surpeuplement de l'ancien (où il faut mettre des lits dans les couloirs) et s'appuyaient sur le fait qu'il était inscrit au V^e Plan et non réalisé, le ministre a répondu par ce conseil : « Ne demandez pas trop, le beurre et l'argent du beurre ». Bien que les petites promesses du V^e Plan gouvernemental n'aient été exécutées qu'à 50 %, les Bretons devraient être satisfaits et se taire !

Pour tous les goûts...
Pour toutes les bourses...

LE TROU

● UN CAFÉ
● UN RESTAURANT
● UN SNACK
ET LE CABARET-DANCING

Ouvert jusqu'à l'aube pour
votre entière satisfaction...

LOCTUDY Tél. 0.59

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



FINISTÈRE

QUIMPER :

— Commerçants et artisans manifestent.

Plusieurs milliers de commerçants et artisans du Finistère ont manifesté à Quimper pour exprimer leur solidarité avec les commerçants poursuivis pour avoir pris part aux manifestations précédentes et qui comparaissent devant le tribunal de Quimper. Des délégués du reste de la Bretagne se sont joints à la manifestation qui, comme l'affirma un orateur, a « beaucoup contribué à resserrer les liens des départements bretons ». Un orateur insista sur la menace grave que fait peser le VI^e Plan sur la Bretagne. Un délégué du « groupement inter-syndical des travailleurs indépendants de Bretagne » (G.I.T.I.B.) regroupant des commerçants et artisans des cinq départements bretons, et qui se veut « le fer de lance » de l'action en Bretagne, réclama une organisation de la profession sur le plan breton. Pendant ce temps, plusieurs petits commerçants et artisans étaient condamnés à des peines de prison ferme : le désespoir des travailleurs indépendants prolétariés par les effets de la politique capitaliste et française en Bretagne, doit se traduire par une convergence de leurs luttes avec celles des ouvriers et petits paysans et intellectuels pour décoloniser le pays et construire, par le socialisme, une Bretagne prospère. Faute de cela, ils seraient exportés et exploités ailleurs.

BREST :

— 20 licenciements dans le carénage.

Le 26 juin, à l'appel de la C.G.T., les ouvriers de l'entreprise T.M.T. ont débrayé. Ils entendaient ainsi montrer au patronat qu'ils désapprouvent sa politique de l'emploi et par là même les 20 licenciements qu'il vient de décider. D'autant plus qu'aucune mesure n'a été prise pour résoudre la crise comme l'exige la loi. Si les licenciements ne sont pas annulés, les travailleurs envisagent de durcir leur action. Les ouvriers sont contraints de se mettre en grève pour faire entendre leur voix.

— Répression syndicale à la S.A.E.C.

La direction refusant de payer au délégué C.G.T. ses congés payés et son salaire de juin, tous les ouvriers de la carrière du Goaren Vörs se sont mis en grève le 1^{er} juillet. M. Marc, P.D.G. de la S.A.E.C., que les pouvoirs publics n'avaient pas réussi à faire fléchir, a finalement cédé devant la détermination de tous les ouvriers unis dans la grève. Comment croire après cela aux promesses du gouvernement quand les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de faire respecter la loi et les conventions collectives par les trusts et sociétés capitalistes. Ceux-ci peuvent donc impunément violer la législation du travail et porter atteinte aux libertés syndicales.

LANDERNEAU :

— Situation alarmante dans le bâtiment et les travaux publics.

La situation de l'emploi dans ce secteur se détériore de plus en plus. Ainsi aux 95 licenciements de la S.O.C.O.G.E.B. à Landivisiau (voir le P.B. n° 81), il faut ajouter les 25 de la Société Elorn Peinture et, si la situation ne s'améliore pas, les 180 prévus pour septembre à l'entreprise Quémeneur où des réductions d'horaires sont déjà appliquées. Cela ferait 205 licenciements pour la seule ville de Landerneau, siège de ces deux entreprises.

Cette dégradation résulte de la restriction des crédits à la construction qui a pour effet de freiner la réalisation d'H.L.M., d'hôpitaux, d'écoles (C.E.G., lycées) et la réfection des routes.

Devant la gravité de la situation, les travailleurs C.G.T. et C.F.D.T. du bâtiment de Landerneau ont décidé le 4 juillet la création d'un comité de défense de l'emploi. Le comité demande le déblocage immédiat des crédits, ce qui, en permettant la continuation des travaux en cours et la prise de nouveaux marchés, arrêterait les licenciements et relancerait l'embauche.

— Industries alimentaires : le mécontentement s'étend aux entreprises du vin.

A la suite de l'échec de la commission paritaire qui s'était tenue à Carhaix, des arrêts de travail ont eu lieu dans de nombreuses entreprises de la région. Ainsi les ouvriers des établissements Le Fur (vins) se sont mis en grève illimitée le 2 juillet. Les salariés demandent une augmentation de 8 % des salaires et l'amélioration de l'indemnité de repas.

SAINT-PABU : La rentrée aura-t-elle lieu dans une école-taudis ?

L'école publique de Saint-Pabu, véritable taudis, doit être reconstruite depuis 15 ans. Mais l'obstruction du Conseil municipal et surtout la carence des pouvoirs publics font que la construction de la nouvelle école est toujours retardée.

Si le cas de Saint-Pabu était unique, ce serait un moindre mal, mais nombreuses sont en Bretagne les écoles publiques qui tombent en ruine et que l'on ne remplace pas. Nous pouvons nous demander s'il n'y a pas à une mesure délibérée du gouvernement qui trouvera ainsi le prétexte nécessaire à la fermeture d'écoles, les instituteurs ainsi libérés pouvant, par la suite, être transférés vers la région parisienne.

ILLE-ET-VILAINE

REDON : Manifestation paysanne.

Plus de 300 agriculteurs du pays de Redon ont manifesté pour protester contre le blocage des crédits de financement des travaux annexes du remembrement par l'Etat.

SAINT-BRICE : Manifestation agricole.

Les syndicats d'exploitants agricoles du canton de Saint-Brice, où le problème de la libre disposition de la terre — outil de travail — se pose avec une acuité particulière, ont installé un fermier sur une exploitation de 15 hectares, inoccupée depuis trois ans. Plus de 42 exploitants avaient fait une demande de location, avec l'appui des organisations syndicales et professionnelles, mais le propriétaire, possesseur d'un vaste domaine, spéculait sur sa valeur. Au cours d'une manifestation-surprise, une centaine d'agriculteurs ont installé dans l'exploitation un couple exploitant en fermage une petite ferme de 8 hectares à La Selle-en-Coglès. L'installation a ensuite été légalisée par acte notarié.

RENNES : Contre les menées fascistes.

Environ 250 personnes ont participé à un meeting intersyndical (C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N., C.D.J.A. et M.O.D.E.F.) organisé pour protester contre les atteintes récentes aux libertés syndicales et individuelles (voir édit du P.B. n° 81) : menaces de mort contre des militants syndicaux, attaques de leurs logements à l'acide sulfurique. Le P.C.F., le P.S., le P.S.U. et l'U.D.B. avaient apporté, par la presse, leur soutien à cette protestation. Au cours de celle-ci, les orateurs ont dénoncé l'entreprise Citroën qui refuse de discuter les propositions faites par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour les élections du Comité d'entreprise.

LIEURON : Contre le blocage des crédits.

Plus de 300 agriculteurs des cantons pauvres de Maure et Pipriac se sont rassemblés à Lieuron pour protester contre le blocage des crédits concernant les travaux connexes du remembrement, dont les débuts remontent à 1963. La restriction par l'Etat des investissements collectifs rend encore plus difficile la survie et la compétitivité de l'agriculture du pays de Redon. Dans les seuls cantons cités ci-dessus, plus de 12 000 hectares sont concernés par les travaux ainsi retardés.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES :

— Retombées d'une faillite :

A la suite des difficultés survenues à la C.A.L.O. (Coopérative agricole Loire-Océan) qui vient de licencier 250 personnes, la bou-

langerie-pâtisserie industrielle « Le Pain moderne », dans laquelle elle détenait 75 % des actions, a dû fermer ses portes. Les 30 salariés ont reçu des lettres de licenciement.

— Inquiétudes à l'Electro-Navale.

La Société Electro-Navale, qui emploie plus de 250 personnes, est en difficultés. Elle vient de décider de poursuivre son activité jusqu'en octobre. Les difficultés de l'entreprise viennent des annulations de commande de Dubigeon et de l'arrêt des commandes des Chantiers de l'Atlantique et de la Marine nationale. Il s'agit pourtant d'une entreprise moderne qui vient de construire une usine neuve.

— Licenciements chez Bégy.

A la réunion du Comité d'établissement, les délégués du personnel ont été informés du licenciement de 34 ouvrières pour le 15 septembre et de 30 ouvrières pour le 15 octobre. Cette mesure touche en particulier 5 militantes syndicales et les ouvrières les plus anciennes et les meilleures productrices. Pour la C.G.T., la direction profite de l'occasion pour décapiter la section syndicale de l'entreprise.

VERTOU : La situation à la B.N.

Les syndicalistes de la Biscuiterie Nantaise ont fait le bilan de l'action revendicative dans les usines de Vertou et de Nantes : la Direction a dû accorder 4,5 % d'augmentation au lieu des 3 % proposés. Beaucoup de questions restent à résoudre, concernant notamment les conditions de travail dans un atelier vétuste et à l'usine neuve de Vertou. Les travailleurs ne veulent pas faire les frais de la politique d'austérité et d'économie imposée à l'entreprise à la suite de son absorption par le trust américain « General Mills ».

LA « REGION » PAYS DE LOIRE :

Alors que la crise de l'emploi se développe en Loire-Atlantique et que les conclusions du « groupe de travail national » mis en place par le pouvoir, ont nié l'intérêt d'un développement pétrochimique ou sidérurgique de la Basse-Loire bretonne, l'industrialisation prend un nouvel essor à Angers et continue au même rythme élevé au Mans. « Angers refait surface » titre un quotidien régional, 1 500 emplois y ont été créés en 1969 et deux usines importantes (Brault, 600 emplois, et Bendix, 1 200 emplois) vont ouvrir. La passivité de la main-d'œuvre — peu syndiquée et mal payée — et surtout la position d'Angers, à la périphérie de la « grande région parisienne », expliquent cette évolution différente de celle de la Loire-Atlantique à vocation maritime contrariée. « L'Ouest intérieur doit constituer une région autonome tournée vers Paris », réclame un animateur de ce secteur, « et ne pas s'accrocher à la Bretagne qui est un mauvais wagon » (Robert Buron). Cela contribuerait à clarifier le problème : la Bretagne, y compris Nantes-Saint-Nazaire, ne peuvent espérer qu'un développement industriel autonome axé sur la mer alors que « l'Ouest intérieur » peut compter sur des décentralisations à partir de Paris. Mêler dans un « Ouest armoricain » des vocations antagonistes, dont l'une d'entre elles peut se satisfaire de la France centralisée, ne peut conduire qu'à l'échec de la seconde.

MOR-BIHAN

LORIENT : Les méthodes patronales.

Les 35 ouvriers des ateliers Citroën-S.D.A.O. de Kerpont à Lorient n'ont pas travaillé pendant une journée pour montrer leur volonté d'obtenir une augmentation de 20 centimes de l'heure. Les délégués du personnel, reçus par la direction, se sont vus refuser nettement et sans appel la satisfaction de leur revendication. On leur fit savoir que s'ils ne reprenaient pas le travail, l'usine serait fermée.

HENNEBONT : Pas de reprise.

Les pourparlers avec un industriel parisien pour assurer la reprise de l'atelier de confection MEGA, en faillite, ont échoué. Comment vont se reclasser les 48 ouvrières en chômage dans une région où l'embauche est nulle ?

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 7 000 ex. — Dépôt légal 3^e trimestre